

# AFFAIRES

La Presse

| S&P / TSX             | TSX CROISSANCE         | S&P / TSX 60        | NASDAQ CANADA       | NASDAQ                | DOW JONES             | S&P 500              | OR                       | PÉTROLE                 | DOLLAR                  |
|-----------------------|------------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 6570,09<br>13,57 0,2% | 1114,42<br>-3,54 -0,3% | 370,89<br>0,96 0,3% | 225,25<br>1,02 0,5% | 1342,18<br>16,91 1,3% | 8088,84<br>99,28 1,2% | 858,54<br>11,06 1,3% | 370,00 \$US<br>0,60 0,2% | 31,53 \$US<br>0,05 0,2% | 65,43 CUS<br>-0,16 0,13 |

CAHIER D | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 29 JANVIER 2003

BOURSES

## Noranda veut fermer l'usine Magnola à Danville

Quelque 800 employés touchés dans la région

FRANCIS VAILLES

À peine deux ans après avoir lancé les activités de Magnola, Noranda a annoncé hier qu'elle doit fermer l'usine, laissant pan-tois les résidents de la région d'Asbestos.

La multinationale de Toronto se dit contrainte de cesser la production de magnésium « pour un minimum d'un an » en raison de la forte concurrence des Chinois et de la chute du prix du métal. Magnola emploie 380 personnes, mais en comptant les sous-traitants, c'est l'équivalent de 800 personnes qui perdront leur gagne-pain. Avant de fermer officiellement, Noranda doit toutefois tenir des discussions avec la Société générale de financement (SGF), le partenaire gouvernemental qui détient 20 % de l'entreprise.

La construction de l'usine Magnola, à Danville, a été lancée en grande pompe en avril 1998. La technologie « révolutionnaire » de l'entreprise permet d'extraire le magnésium des montagnes de résidus d'amiante de la région d'Asbestos, en Estrie. Le magnésium est utilisé dans la fabrication de canettes de boisson et de pièces automobile, notamment en alliage avec l'aluminium. Le projet a connu une série de difficultés depuis la construction de l'usine pilote, en 1996. Magnola a fait face aux grandes réticences des groupes environnementaux, au départ de deux partenaires (SNC-Lavalin et Aislin) et à de nombreux problèmes techniques. À l'origine, l'investissement était évalué à 550 millions de dol-

lars. Hier, Noranda parlait d'un coût de 1,2 milliard pour sa participation de 80 %, ce qui inclut les frais d'intérêt, les pertes d'exploitation capitalisées et l'usine pilote. En ajoutant les 240 millions de frais dont fait état la SGF, l'investissement dépasserait les 1,4 milliard.

### Made in China

Selon la direction de Magnola, la production croissante des entreprises chinoises a provoqué une baisse du prix du métal et rendu non rentable l'exploitation de l'usine. Les producteurs chinois fournissent maintenant 50 % du magnésium sur les marchés mondiaux, alors qu'ils n'exportaient pratiquement rien au début des années 1990. Le coût de production d'une livre de magnésium oscille entre 82 et 90 cents US chez Magnola, comparativement à 60 à 70 cents US en Chine, un pays qui compte plus de 70 petits producteurs. Selon la direction de Magnola, les coûts de production très bas des Chinois s'expliquent par leurs faibles coûts de main-d'œuvre, par les exigences environnementales moindres et par l'aide gouvernementale. Au moment où Noranda a décidé de s'engager dans l'usine Magnola, en octobre 1997, le métal valait 1,50 \$ US la livre comparativement à moins de 80 cents US aujourd'hui.

La fermeture ne serait pas un désaveu de la technologie, qui produit un métal de qualité à un coût relativement conforme à ce qui était prévu.

Voir NORANDA en D2

Autres textes en D4

## Magnola: l'histoire d'un échec

### Année 1986

Début du programme de recherche chez Noranda consacré au développement de l'extraction du magnésium à partir de la serpentine contenue dans les résidus d'amiante.

### Année 1996

Construction d'une usine pilote à Valleyfield.

### Mars 1997

Premier lingot de magnésium coulé à Valleyfield. On estime alors que l'usine à venir, d'une capacité de 58 000 tonnes, nécessitera un investissement de 550 millions. SNC-Lavalin est alors l'un des partenaires du projet.

### Octobre 1997

Noranda approuve le projet Magnola, dont l'investissement est alors estimé à 720 millions.

### Mars 1998

Le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) juge le projet inacceptable sur le plan environnemental tel qu'il était alors conçu. Le groupe japonais Aisin se désiste du projet, dans lequel il détenait une participation de 16 %.

### Avril 1998

Le gouvernement du Québec approuve la construction, à la suite du processus environnemental.

### Octobre 1999

L'entreprise parle maintenant d'un investissement de 733 millions.

La construction de l'usine Magnola a été lancée en grande pompe en avril 1998.

### Septembre 2000

L'usine produit son premier lingot, avec un retard de trois mois sur l'échéancier.

### Avril 2001

Les retards et les revenus moindres que prévu dans la phase de préproduction font grimper les coûts du projet à 920 millions de dollars.

### Août 2001

Noranda congédie le président de Magnola, Michael Advesian, à la suite des nombreuses difficultés techniques.

### Année 2002

Magnola ne produit qu'à 42 % de sa capacité de 58 000 tonnes.

### Janvier 2003

Noranda annonce qu'elle doit fermer pour au moins un an l'usine Magnola en raison de la chute du prix du métal. Elle radie quelque 900 millions de ses livres comptables, soit 630 millions après impôt. Le projet a coûté plus de 1,4 milliard à Noranda (80 %) et à son partenaire, la Société générale de financement (20 %).



Photo PC

## Quebecor World accuse de vol un de ses cadres

JACQUES BENOIT

LA COUR supérieure a accordé hier à Quebecor World, du groupe Quebecor, des brefs de saisie avant jugement de nombreux biens de son trésorier adjoint Paul Martineau, qu'elle accuse de s'être « approprié sans autorisation la somme de 93 416,71 \$ US » qui lui appartenait.

« Que bref émane », a en effet acquiescé la juge Hélène Le Bel à la requête soumise par le vice-président, directeur du contentieux et secrétaire de Quebecor World, Raynald Lecavalier.

Les saisies portent sur toutes les sommes qui ont été versées dans les comptes de Paul Martineau à la succursale de la Banque Royale du boulevard Taschereau (Brossard), ainsi que sur la maison du 50, rue P.-E.-Lamarche, à La Prairie, dont il partage la propriété avec Annie Bécotte.

Tous les meubles de la maison sont aussi touchés par les brefs.

Au service de Quebecor World (les imprimeries du groupe) depuis 16 ans, Paul Martineau a été suspendu par l'entreprise, « avec solde », le 13 décembre.

Selon la requête, Paul Martineau a déjà avoué, en présence du secrétaire de Quebecor World, avoir subtilisé « depuis des années » des effets qui, normalement, auraient dû être adjugés aux ventes aux enchères que fait un organisme de charité — le Pavillon Pierre Pélaudeau — que créa le fondateur du groupe.

Voir QUEBECOR en D2

## AUJOURD'HUI

Pierre H. Lessard s'en ira en 2007

L'assemblée annuelle de Metro a vite tourné hier en un long et parfois vif débat à saveur idéologique entre les pourfendeurs de la direction, surtout composés d'un groupe de marchands dissidents, et des actionnaires favorables au président de la compagnie, Pierre H. Lessard. Page 3



## Comment vendre des produits plutôt moches?

Pas évident de vanter un papier hygiénique autrement que pour sa résistance ou sa douceur. Pas plus facile d'accoler à un tampon hygiénique des attributs autres que son confort ou sa capacité d'absorption. La chronique Stratégie marketing. Page 6

## Le rattrapage continue

Le Québec poursuivra son rattrapage économique cette année et l'an prochain, avancent les prévisionnistes de la Banque Royale. Page 14

## Desjardins achète la Caisse d'épargne de l'Ontario

RÉJEAN BOURDEAU

DÉJÀ AFFILIÉ à la Fédération des caisses de l'Ontario, le Mouvement Desjardins fait un pas de plus dans la province voisine en achetant du gouvernement Eves la Caisse d'épargne de l'Ontario (CEO).

La transaction de 170 millions de dollars, réalisée par la Caisse centrale Desjardins, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril prochain. Elle constituera une « occasion unique » pour la coopérative québécoise d'élargir ses activités au Canada, a indiqué le président de la financière, Alban D'Amours, en conférence téléphonique.

De ce montant, une cinquantaine de millions serviront à acquérir la CEO, un organisme gouvernemental fondé en 1922 offrant surtout des services de dépôts, des certificats de placement et des obligations. Son réseau de 190 employés, dans 25 succursales de trois bureaux, s'étend dans le centre de l'Ontario et à Toronto. Au fil du temps, elle augmentera ses points de service.

Les 120 millions qui restent seront utilisés par Desjardins pour respecter les exigences minimales de capitalisation et pour étendre les services, la formation et les améliorations technologiques dans la nouvelle entité, appelée Desjardins Credit Union.

« Nous voulons, par ce geste, signifier notre appui de façon concrète au renforcement du secteur coopératif canadien, comme alternative aux banques traditionnelles », a dit M. D'Amours.

### Plus de produits et services

Pour cela, Desjardins a bien l'intention d'y ajouter toute sa gamme de produits et de services. Elle se donne neuf mois pour compléter l'implantation.

Il faut dire que la CEO ne fournit à ses clients que des services bancaires limités : pas de guichets automatiques, de cartes de crédit, de prêts personnels, de prêts aux entreprises, d'hypothèques, de REER, de fonds communs de placement, ni de service de courtage. Ces services seront désormais offerts.

L'institution gère quand même quelques 74 000 dépôts à vue et 63 000 comptes de dépôts à terme, pour un total de 2,3 milliards de dollars.

Le gouvernement ontarien a décidé de vendre la CEO en mai 2002. Plutôt que d'utiliser encore cette avenue de financement — comme le fait Placements Québec —, il a lancé un appel d'offres pour privatiser l'organisme et se financer davantage à partir des marchés institutionnels de capitaux.

« Trois ou quatre acteurs » auraient montré de l'intérêt, a indiqué Alban D'Amours. La nouvelle a été accueillie avec surprise, a-t-il ajouté, puisque « personne ne soupçonnait Desjardins d'être dans le coup ».

Voir DESJARDINS en D2

Autre texte en D2



Photothèque PC ©

Alban D'Amours, président du Mouvement Desjardins.

Participez à

# BOURSTAD

22 000 \$ en prix!

Bourstad est une activité du Cégep@distance et du Collège de Rosemont.

cégep@distance Collège de Rosemont j'apprends!

Simulation d'investissements financiers dans Internet

Du 12 février au 11 avril 2003

- Gérez un portefeuille virtuel de 100 000 \$ pendant huit semaines et gagnez sur tous les plans :
- Développez vos connaissances en matière de stratégies d'investissements financiers
- Apprenez à prendre des décisions autonomes et éclairées
- Courez la chance de gagner un des nombreux prix

Note : L'activité est aussi utilisée dans le cadre de certains cours au secondaire, au cégep et à l'université.

Inscrivez-vous à [www.cyberpresse.ca/bourstad](http://www.cyberpresse.ca/bourstad)  
(514) 864-4782 ou 1 800 665-6400 poste 44782

Frais d'inscription  
Grand public : 15 \$

Bell

Commission des valeurs mobilières du Québec

CGA  
Ordre des CGA du Québec

La Presse

3114121

# Mouvement Desjardins : de Québec inc. à Ontario inc.

## Ses activités outre-Outaouais comptent près de 4000 employés

RÉJEAN BOURDEAU

AVEC LA TRANSACTION d'hier, le Mouvement Desjardins poursuit sa transformation. L'institution québécoise, longtemps tricotée serré, gagne du terrain en Ontario au point d'y avoir désormais des milliers d'employés.

Mine de rien, grâce à la poussée de ses filiales d'assurances et de son courtier en valeurs mobilières, la coopérative financière emploie désormais plus de 1600 personnes à Toronto, à Ottawa et à Mississauga. Ses effectifs outre-Outaouais ont presque triplé en trois ans.

Ces chiffres ne tiennent pas compte du réseau de 1625 représentants en assurances de Desjardins Sécurité financière, ni des 650 employés réunis dans les 31 caisses et 75 points de service du groupe affilié de la Fédération des caisses de l'Ontario.

Au Québec, Desjardins est considéré comme le principal employeur avec plus de 36 000 personnes. Depuis son arrivée à la tête du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours n'a pas caché son intérêt pour agrandir le terrain de jeu de l'institution.

« Desjardins ne se limitera pas au seul territoire québécois, soulignait-il. Si nous voulons faire croître nos sources de revenus il faut aller au-delà de nos frontières. »

Sous sa direction, le mouvement fondé par Alphonse Desjardins a mis les bouchées doubles dans le secteur de l'assurance de dommages hors Québec en achetant deux sociétés appartenant à la Banque CIBC.

Aujourd'hui, remarque André Chapleau, le porte-parole du Mouvement, Groupe Desjardins Assurances générales regroupe 1000 employés en Ontario. Son volume-primes, ou chiffre d'affaires, au 31 décembre 2001, était de 311 millions de dollars. Le nombre de polices en vigueur hors Québec était de 380 000.

De plus, l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne et l'Impériale vie, un canard boiteux, ont fusionné à la fin de décembre 2001 pour former Desjardins Sécurité financière. À l'époque, l'Impériale était pratiquement la seule filiale de Desjardins implantée en Ontario avec quelques 600 employés.

Aujourd'hui, Desjardins Sécurité financière emploie 500 personnes et 1600 repré-

sentants en Ontario. Son volume de primes est de 466,6 millions de dollars pour un million d'assurés.

Son courtier, Valeurs mobilières Desjardins, a aussi de l'ambition. La firme — une petite boîte si on la compare aux filiales bancaires — est en train de se faire les dents à l'extérieur du Québec.

Même si elle a encore des croûtes à manger, Desjardins Securities emploie quand même une centaine de personnes en Ontario et elle administre des biens d'une valeur de 225 millions.

Pour prendre du poids, la firme de courtage a acheté des éléments d'actif de l'ontarienne Rampart Securities, suspendue à l'époque par les autorités réglementaires en raison d'insuffisance de capital, et elle a attiré des employés de la firme de courtage Thomson Kernaghan, qui a disparue dans le scandale entourant l'arrestation, en Floride en septembre dernier, de son président du conseil, Mark Valentine (il est accusé d'avoir offert des pots-de-vin à des analystes financiers pour les inciter à rédiger des rapports faussement élogieux sur des titres boursiers).

Elle a aussi acheté la montréalaise Groome Capital, une boîte à la réputation sulfureuse qui avait des activités à Toronto.

À cela, il faut ajouter Opvest, une filiale de la Société financière Desjardins-Laurentienne spécialisée dans les prêts hypothécaires commerciaux et les placements immobiliers compte une vingtaine d'employés en Ontario.

### Immobilier à Toronto

Les placements immobiliers hors Québec totalisent 123 millions, dont le 95, St. Clair, à Toronto, où se trouvent les bureaux d'Opvest et de Desjardins Securities.

La percée ontarienne de Desjardins se compare désormais avantageusement à celle de son principal rival au Québec, la Banque Nationale. En incluant les 1150 employés de ses 75 succursales ontariennes, la banque compte plus de 2100 employés dans la province voisine.

Le courtier Financière Banque Nationale embauche 730 personnes dans 11 succursales et bureaux et la société de fonds communs Altamira, nouvellement acquise, en compte 250.

## DESJARDINS

Suite de la page D1

Le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, qui s'était déjà élevé contre la vente de la CEO, n'était pas plus heureux de la situation hier. La financière compte 150 employés syndiqués. « Nous ne sommes pas insatisfaits de voir que l'acheteur est une coopérative car nous avons comme politique de travailler avec les coops, a dit son porte-parole, David Cox. Mais cela étant dit, soyons clair : le gouvernement n'aurait jamais dû vendre un service qui utilisait l'épargne publique pour investir dans notre province. »

Selon M. Cox, les gens de Sud-Ouest ontarien sont très troublés. « Certains sont des clients loyaux depuis les années 1930, a-t-il précisé. Le gouvernement va en payer le prix aux prochaines élections dans différentes circonscriptions. »

Desjardins s'est engagé, pour les trois prochaines années, auprès du gouvernement ontarien, à maintenir sa présence physique, ses heures d'ouvertures, et ses employés dans toutes les succursales présentement desservies par la CEO. De plus, la CEO devra garder « indéfiniment » ses points de service dans cinq communautés. La nouvelle coopérative financière n'aura pas de liens directs avec la Fédération des caisses de l'Ontario, affiliée à Desjardins. Selon la loi ontarienne, la Fédération, qui compte 31 caisses et 75 points de service, doit desservir la clientèle francophone. Pour sa part, Desjardins Credit Union pourra servir l'ensemble de la population ontarienne, a expliqué Jean-Guy Langelier, président du conseil d'administration.

## NORANDA

Suite de la page D1

« La croissance de la production chinoise depuis deux ans a été sous-estimée », a dit en conférence de presse Bob Sippel, président de l'unité d'affaires magnésium de Noranda. M. Sippel a également admis que les constructeurs automobiles n'utilisent pas le magnésium autant que prévu.

La fermeture surviendrait d'ici la fin du trimestre en cours de Noranda (31 mars), question de préparer la préservation des équipements actuels de production. Noranda se garde la possibilité de poursuivre l'exploitation de la moulerie de l'usine en utilisant du métal acheté sur le marché. Ce « plan B » donnerait toutefois du travail à moins de 50 employés sur les 380. La fermeture de l'usine Magnola embellirait les livres de Noranda, une entreprise qui n'en finit plus de se restructurer. C'est cette entreprise qui a été contrainte de fermer sa fonderie de cuivre de Murdochville, en Gaspésie, au printemps de 2002, mettant du coup 300 personnes au chômage.

Avec la fermeture, Noranda économisera 100 millions de dollars de flux de trésorerie durant l'exercice en cours (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003), en supposant que l'usine ait été amenée à pleine capacité. Actuellement, moins de 60 % des 58 000 tonnes métriques de capacité de l'usine sont utilisées. Magnola a produit 9339 tonnes en 2001 et 24 648 tonnes en 2002.

Pour le quatrième trimestre de 2002, la multinationale radiera quelque 900 millions de son investissement, soit l'équivalent de 630 millions après impôt (2,64 \$ par action). Après cette réduction, la valeur comptable de l'usine s'élèvera à 300 millions. Noranda annonçait du même coup hier une injection de 300 millions de son principal actionnaire, Brascan Corporation, sous forme d'actions privilégiées. En marge de ces annonces, l'agence Moody's a confirmé la cote de crédit « Baa3 » de Noranda pour ses dettes principales non garanties, avec une perspective négative. « Les fonds autogénérés et les profits de Noranda continueront à être pressurisés en 2003 parce que le degré de reprise dans le prix des métaux demeure incertain, en particulier celui du cuivre et de l'aluminium », écrit l'agence.

Le chiffre d'affaire de Noranda s'élève à 6,2 milliards et la perte nette, à 111 millions, ou 55 cents par action (période de 12 mois consécutifs terminée le 30 septembre). Hier, son titre clôturait à 14,55 \$, en baisse de 2,7 %. Il dépassait les 20 \$ en juin dernier. Avec la fermeture de Magnola, Norsk Hydro demeurerait le seul producteur de magnésium au Québec, à Bécancour. En octobre 2001, l'entreprise a décidé de maintenir ses activités au Québec, mais de fermer sa vieille usine de Norvège, en raison de la concurrence chinoise.

## QUEBECOR

Suite de la page D1

Le trésorier adjoint travaillait pour l'organisme à titre de bénévole, et, au cours des ventes aux enchères, il aurait utilisé des noms de membres de sa famille ou « des noms fictifs » pour faire mine d'acheter « des articles qui se glissaient dans des enveloppes, tels des forfaits pour des séjours dans des hôtels ».

D'après son employeur, il « estampillait frauduleusement et sans payer » les reçus qui lui permettaient par la suite d'entrer en possession des articles en question.

Toutefois, le vrai pot aux roses, selon Quebecor, a été découvert après le 13 décembre, à la suite d'une enquête faite par le grand cabinet KPMG mandaté à cette fin par la firme. Responsable de la gestion de l'encaisse et des investissements, Paul Martineau — toujours aux termes de la requête — avait aussi le mandat, depuis 2001, d'acquiescer des actions d'une firme américaine que, de toute évidence, con-voitait Quebecor.

Ces achats étaient faits par la firme de courtage américaine SEI Investment et les actions étaient versées au compte de Quebecor chez SEI établi au nom de PA Investment Corp. Or, le 19 avril 2002, Paul Martineau, par un ordre écrit à SEI, lui aurait demandé de virer la somme de 93 416,61 \$ US, « soit 146 841,57 \$ canadiens », « majoritairement des revenus de

dividendes », tirés du compte de Quebecor, à un compte de la Chase Manhattan Bank. Laquelle avait pour mandat de virer par la suite cette somme au compte numéro 4512125 de la succursale du boulevard Taschereau de la Banque Royale. Compte qui est en devises américaines et qui, d'après la requête, appartient au trésorier adjoint de Quebecor World.

Ce compte, comme plusieurs autres, est touché par le bref de saisie avant jugement, ce qui empêche bien sûr Paul Martineau d'y avoir accès. « Quebecor n'est pas détentrice dudit compte bancaire auprès de la Chase Manhattan Bank dans lequel la somme de 93 416,61 \$ US fut déposée par SEI », écrit la demanderesse, qui est représentée par le cabinet Ogilvy Renault.

Enfin, toujours selon Quebecor, le 19 décembre, par le moyen de l'ordinateur portable fourni par son employeur et qui était toujours en sa possession à cette date, Paul Martineau aurait donné l'instruction à la SEI « de fermer le compte de Quebecor, tentant ainsi de camoufler toute trace de ses manoeuvres frauduleuses ».

Conclusion du vice-président Raynald Lecavalier, qui se dit en avoir été informé par Bruce Han-nah, vice-président, ressources humaines, de Quebecor : « M. Martineau n'est joignable que sur son téléphone cellulaire. »



### 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

**ALERTE !** A tous les fournisseurs et revendeurs Internet, nous sommes prêts à acheter vos comptes.  
Appelez dès maintenant au 514-947-1639

**ENTREPRISE APPUYÉE PAR WALTER GRETZKY**  
Tirez parti de l'un des services les plus prometteurs dans le domaine du hockey. Plus de 60 centres "ESPORTA" déjà établis. Des opérations "CLES EN MAIN". Un investissement de seulement 65 000 \$. Des sites maintenant disponibles dans votre ville. Pour obtenir une entrevue communiquez avec Brian au: 1 (800) 881-7781

**ENTREPRISE MODE HAUT DE GAMME,** expansion; très prometteuse. (Bénéfice brut 70%, revenus 95% exportation), recherche investisseur visionnaire. (But: Public - 2 ans). Contacter Mme Vallée, 514 825 - 7192

### 715 SERVICES SPÉCIALISÉS, FINANCEMENT

**1RE-2e HYP.** rés. comm. ind. balance vente Dencol 514-342-1356 (agent protégé)

**1re et 2e hypothèque Balance de vente**  
Financement intérimaire  
ACE MORTGAGE CORP.  
(514) 731-8585 "agent protégé"

**PRÊTS** hypothécaires privés. 1ère, 2e. Réponse 24h. 514-240-1855.



### 801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

**CANADA Province de Québec District de Richelieu**  
No : 765-12-006766-029

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
**NOÉLLA MILTON,**  
partie demanderesse  
**MICHEL RAYMOND,**  
partie défenderesse

#### PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, MICHEL RAYMOND est par les présentes requis de comparaître dans un délai de vingt (20) jours de cette publication. Une copie de la déclaration en divorce a été laissée au greffe de la Cour supérieure du palais de justice de Sorel-Tracy (46, rue Charlotte) à votre intention.

De plus, prenez avis qu'à défaut de vous signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits mentionnés, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement ainsi que les conclusions recherchées dans cette cause.

Sorel-Tracy, le 19 septembre 2002

**Me Gladys Salvail, greffière**  
Me Charles Crevier  
56, rue Charlotte, bureau 232  
Sorel-Tracy (Québec)  
J3P 1G3  
Tél.: (450) 742-2797; fax: (450) 742-6686

### 850 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

**9069-5552 QUÉBEC INC.**  
**AVIS** par les présentes est donné que la compagnie **9069-5552 QUÉBEC INC.**, ayant son siège social au 1642 rue Jacques Hertel, province de Québec, H4E 1P7, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.  
Montréal, le 27 janvier 2003  
SYLVAIN GÉNÈREUX, président  
R 850

**PRENEZ AVIS** que la compagnie **PIERRE BÉIQUE INC.** demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Pierre Béique président  
R 850

**PRENEZ AVIS** que la compagnie **9083-7055 QUÉBEC INC.** ayant son siège social à Lasalle, Province de Québec, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
M. Zhu Yao Hua, président  
R 850

**PRENEZ AVIS** que la compagnie **2436-6965 QUÉBEC INC.**, ayant son siège social à Ville d'Anjou, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Montréal, le 29 janvier 2003  
Lise Bluteau Pellerin, présidente  
R 850

**PRENEZ AVIS** que la compagnie **TRANSPORT T.L.N. INC.**, ayant son siège social à Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Le président, Leonardo Rizzuto  
R 850

**PRENEZ AVIS** que **GLOBAL FINANCE & Commerce (GFT) INC.**, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Signé, le 27 janvier 2003 par Ibrahim Afara, administrateur  
R 850

## Bowater : une perte en 2002 entraîne des coupes

Presse Canadienne

GREENVILLE, Caroline du Sud — Outre l'annonce de la fermeture d'une machine à papier à Donnacona en avril prochain qui éliminera 100 postes, Bowater a mis à pied 185 employés au cours du quatrième trimestre, ce qui représente une partie de son plan de réduction des dépenses de 75 millions de dollars américains déjà annoncé pour 2003.

La société papetière enregistre une perte nette de 66,6 millions US, ou 1,17 \$ US par action, au quatrième trimestre, comparativement à un bénéfice net de 16 millions US, ou 28 cents US par action, au quatrième trimestre de 2001.

Les ventes ont diminué pour atteindre 666,3 millions US, comparativement à 705,4 millions US au trimestre correspondant en 2001.

Avant les éléments inhabituels, la perte nette s'est élevée à 43,7 millions US, ou 77 cents US par action, comparativement à une perte correspondante de 36,1 millions US, ou 63 cents US par action, au quatrième trimestre de 2001.

## LES GRANDS PRIX QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ

ÉDITION 2003

### APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

Les Grands Prix québécois de la qualité constituent la plus haute distinction remise par le Premier ministre du Québec aux entreprises privées et organismes publics les plus performants.

#### Objectifs

Les Grands Prix québécois de la qualité visent à reconnaître publiquement les entreprises privées et organismes publics du Québec qui ont réussi à appliquer les meilleures pratiques de gestion à tous les aspects de leurs activités et qui ont obtenu des résultats remarquables.

#### Critères d'admissibilité

Toute organisation, qu'elle soit manufacturière, de services, commerciale, publique ou privée, à but lucratif ou non, et qui a un établissement au Québec, est admissible à un des Grands Prix. La seule exigence est que les principales décisions, concernant la gestion de la qualité ou l'application de la stratégie émanant du siège social, résultent directement de l'organisation (unité de production ou de services autonomes).

#### Mise en candidature

Les entreprises privées et les organismes publics intéressés à poser leur candidature peuvent obtenir les documents de mise en candidature auprès du Mouvement québécois de la qualité ou du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche ainsi que sur les sites web suivants : [www.mic.gouv.qc.ca](http://www.mic.gouv.qc.ca) ou [www.qualite.qc.ca](http://www.qualite.qc.ca).

#### Période d'inscription

Les organisations intéressées à poser leur candidature aux Grands Prix québécois de la qualité, édition 2003 ont **jusqu'au 9 avril** inclusivement pour nous faire parvenir leur dossier complet.

#### Renseignements :

**Madame Assia Akouche**  
*Mouvement québécois de la qualité*  
360, rue Saint-Jacques Ouest  
Bureau 1710  
Montréal (Québec) H2Y 1P5  
Téléphone : (514) 874-9933/  
poste 228  
Télécopieur : (514) 866-4600

**Madame Sonia Leclerc**  
*Direction du développement des entreprises et des affaires*  
Mission Industrie et Commerce  
Ministère des Finances,  
de l'Économie et de la Recherche  
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 3X7  
Téléphone : (514) 499-6531  
Télécopieur : (514) 873-9912

En partenariat avec :



**Finances, Économie et Recherche Québec**



# L'empire du beignet américain s'attaque au Québec

Krispy Kreme ouvrira son premier resto québécois au Marché central

ARIANE KROL

LA CHAÎNE américaine Krispy Kreme ouvrira son premier restaurant de beignets au Marché central, à Montréal, et a choisi deux autres emplacements à Longueuil et à Laval, a appris *La Presse Affaires*.

« On est très heureux d'être les premiers au Québec », a commenté le directeur général du Marché central, Gilles Massé.

Peu connus au Québec, les beignets de Krispy Kreme, qui sont frits puis glacés au miel sous les yeux des clients, font l'objet d'un véritable culte aux États-Unis. Contrairement aux chaînes Tim Hortons et à Dunkin' Donuts, qui proposent aussi des soupes et des sandwiches, Krispy, dont le siège social se trouve à Winston-Salem, en Caroline du Nord, se concentre sur les beignets et le café.

La construction du restaurant situé à l'intersection des rues Legendre et du Marché-Central est déjà commencée et l'établissement pourrait ouvrir en mars.

La chaîne a retenu un autre emplacement boulevard Taschereau, à Longueuil, tout près d'un Home Depot. L'ouverture aurait lieu au début de l'été, indique Marc Rouleau, du service d'urbanisme de l'arrondissement de Greenfield Park.

Krispy Kreme veut aussi s'installer au Carrefour Laval, mais le propriétaire du terrain, la Corporation Cadillac Fairview, négocie encore avec la Ville pour obtenir le permis. La chaîne aimerait construire un bâtiment entièrement détaché sur le stationnement de l'ancien Canadian Tire. « Mais c'est un zonage CV, c'est-à-dire centre-ville, et la Ville désire qu'il n'y ait pas de petit bâtiment détaché », explique Ivan Boulva, vice-président développement, portefeuille de l'est du Canada pour Cadillac Fairview. Des modifications aux plans devraient bientôt être soumises à la Ville, ce qui permettrait une ouverture vers la fin de l'été.

## Production de masse

À la fois lieu de production et de vente au détail, le Krispy Kreme moyen emploie plus de 100 personnes et occupe environ 4500 pieds carrés, sans compter le stationnement et l'accès pour le service à l'auto. « Proportionnellement à l'ensemble de la bâtisse, l'aire pour s'asseoir est plutôt petite. Ce n'est pas vraiment l'endroit pour boire un café et manger un beignet. On y va pour en acheter une ou deux douzaines », commente un spécialiste du commerce au détail.

La chaîne choisit des emplacements très passants. Le mégacentre (*power center*) Marché central est bordé par les autoroutes 15 et 40, alors que le Carrefour Laval est desservi par les autoroutes 15 et 440. Le boulevard Taschereau est l'une des artères commerciales les plus achalandées de la Rive-Sud.

C'est KremeKo, une entreprise de Markham, en Ontario, qui détient les droits de développement de la chaîne pour l'Ontario, le Québec et les Maritimes. Il s'agit d'une coentreprise entre Krispy Kreme, qui en détient 39,3 %, et divers actionnaires. Selon les documents déposés à l'Inspecteur général des institutions financières (IGIF) du Québec, le principal actionnaire canadien de KremeKo est son président, Roly Morris, qui a piloté l'implantation des cafés Starbucks au Canada. La femme d'affaires québécoise Christiane Germain, présidente du Groupe Germain, spécialisé dans les hôtels-boutiques, est actionnaire minoritaire et membre du conseil d'administration de KremeKo.

Ni KremeKo ni Christiane Germain n'ont répondu aux demandes d'entrevue de *La Presse Affaires* hier.

C'est à Mississauga que la chaîne a accroché sa première enseigne à l'extérieur des États-Unis, en décembre 2001. KremeKo a implanté deux autres restaurants en Ontario, à Kitchener et à Richmond Hill. Le franchiseur doit en ouvrir 34 dans l'est du Canada, mais son président, Roly Morris, a déjà indiqué qu'il aimerait en avoir davantage. C'est une société américaine qui possède les droits pour l'Ouest.

Krispy Kreme s'est inscrite au NASDAQ en 2000 et a transféré ses actions à la Bourse de New York l'année suivante. Son réseau de quelque 250 enseignes a généré un chiffre d'affaires de 300 millions US pour l'année financière 2001. Le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont les prochains marchés étrangers visés.

# Assemblée houleuse chez Metro

Pierre H. Lessard entend quitter l'entreprise en 2007

RICHARD DUPAUL

Comme on pouvait s'y attendre, l'assemblée annuelle de Metro a vite tourné hier en un long et parfois vif débat à saveur idéologique entre les pourfendeurs de la direction, surtout composés d'un groupe de marchands dissidents, et des actionnaires favorables au président de la compagnie, Pierre H. Lessard, dont la généreuse rémunération a été au coeur des confrontations.

Au cours d'une période de questions houleuse, on s'est affronté sur la légitimité des régimes d'options accordés aux dirigeants d'entreprises, en particulier, au sujet du traitement qualifié « d'indécents » de 28,3 millions obtenu l'an dernier par M. Lessard. En outre, ce dernier a annoncé aux journalistes après l'assemblée qu'il quitterait son poste au terme de son mandat, dans quatre ans.

L'homme d'affaires de 60 ans a souligné qu'en 2007, « cela fera 17 années (qu'il) dirige Metro, ce qui est beaucoup plus long que la plupart des chefs d'entreprises ». Il veut donc faire « place à la relève », mais maintient que sa décision n'est pas une réaction au combat à finir qui l'oppose au Regroupe-

ment des marchands Metro depuis environ deux ans.

La direction de Metro a aussi remporté une victoire contre ses opposants en faisant élire ses 13 candidats au conseil d'administration.

Le financier Stephen Jarislowsky, de la firme Jarislowsky Fraser, qui détient 17 % des droits de vote de Metro, s'est abstenu de voter après avoir décrié dans une récente lettre les avantages « excessifs et contraires à l'intérêt à long terme des actionnaires » accordés au PDG de Metro.

Yves Michaud, fondateur de l'Association de protection des épargnants et des investisseurs du Québec et qui agissait comme fondé de pouvoir de quelques actionnaires, a décoché des flèches empoisonnées aux dirigeants de Metro, en ciblant surtout le régime d'options dont M. Lessard est le grand bénéficiaire.

« Comment le conseil a-t-il pu voter une rémunération aussi indécente, provocatrice et grossière ? » a-t-il lancé, ajoutant qu'à l'ère des scandales boursiers à la Enron, « la règle d'or de la modération » aurait dû s'appliquer. Il a soutenu qu'il faudrait « 1125 années » à un employé régulier de Metro pour accumuler les 28,3 millions accordés à M. Lessard.

Le président du conseil de Metro, Maurice Jodoin, a répondu à plusieurs questions en répétant les arguments servis aux médias ces derniers jours. La décision du conseil d'autoriser le rachat des op-

tions de M. Lessard est d'abord motivée par des « raisons fiscales », qui ont permis à Metro d'épargner 13,5 millions en impôt, et le régime était connu de tous depuis des années.

Bien préparé pour les circonstances, M. Jodoin a ensuite lu un texte soulignant la formidable ascension financière de Metro, dont le prix de l'action grimpe de plus de 30 % par an depuis l'arrivée de M. Lessard en 1990.

Le Regroupement des marchands Metro, qui a déposé une requête en Cour supérieure exigeant le remboursement d'une partie des millions versés à M. Lessard ainsi que le départ du PDG, était aussi bien représenté. Son président, Guy Pelletier, et plusieurs marchands dissidents, ont lancé plusieurs attaques en demandant en vain à M. Jodoin de confirmer certaines allégations, notamment sur « le manque d'indépendance » du comité des ressources humaines et les prétendus projets de M. Lessard qui auraient cherché à vendre la compagnie il y a deux ans.

Toutefois, des actionnaires et des marchands sont venus en renfort au PDG en vantant son excellente gestion. Certains ont aussi asséné de sévères répliques aux dissidents, qu'ils ont traités de « jaloux » et de « mesquins ». Ancien marchand Metro et toujours actionnaire, Aimé Quintal a souligné la croissance « spectaculaire » de Metro. « Jamais on aurait cru en 1990 que Metro deviendrait aussi gros que Pro-

qui nous a fait faire de l'argent, à moi et aux marchands », a-t-il lancé sous les applaudissements nourris de la salle.

En conférence de presse, M. Lessard a paru fatigué par moments mais il a gardé son sang-froid durant toute l'assemblée qui a duré deux bonnes heures. Selon lui, le conflit se résume à une confrontation entre la direction et « un petit groupe de marchands qui ont une vision différente » et qui souhaitent revenir à un « style de gestion coopératif » comme avant l'entrée en Bourse de Metro.

Il a en outre mentionné que Metro était intéressée à faire des acquisitions dans l'avenir, mais il a nié que des discussions avec l'ontarien A&P Canada soient en cours.

Même si l'attention était ailleurs, Metro a dévoilé ses résultats du premier trimestre (terminé le 21 décembre), qui surpassent légèrement les attentes des analystes. La compagnie a haussé son bénéfice de 16,1 %, à 35,3 millions, ou 35 cents par action, tandis que les experts misaient sur 34 cents par action. Les revenus ont grimpé de 6,7 %, à 1,3 milliard. De plus, la direction a annoncé une hausse de 27 % du dividende trimestriel, qui passe de 5,5 à 7 cents par action.

L'action a gagné 22 cents, à 18,27 \$, à la Bourse de Toronto hier.

## METRO INC.



Serge Boulanger

311221A

Monsieur Pierre H. Lessard, président et chef de la direction de METRO INC., est heureux d'annoncer la nomination de M. **Serge Boulanger** au poste de vice-président, marketing.

M. Boulanger, détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke et membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, s'est joint à l'équipe de METRO en 1996 à titre de chef de la publicité, bannière Metro. En 1999, il s'est vu confier le poste de directeur, production publicitaire et nouvelles technologies. Depuis janvier 2002, il occupait le poste de directeur général, marketing.

Avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 5,1 milliards \$ et comptant plus de 27 000 employés, METRO INC. est un chef de file dans le secteur de l'alimentation au Québec et en Ontario, notamment avec ses bananières Metro, Super C, Loeb et Marché Richelieu.

Notre 1<sup>ÈRE</sup> «**VENTE**» de l'année continue

→ **BYE BYE 2002** ←

| Quantité | Modèle           | Véhicules de démonstration et véhicules neufs |
|----------|------------------|-----------------------------------------------|
| ✕ 2      | X5               |                                               |
| ✕ ✕      | <del>VENDE</del> |                                               |
| 2        | Série 5          |                                               |
| ✕ 2      | Série 3          |                                               |

**LE MEILLEUR CHOIX AUX PREMIERS...**

**Laval** 2450, boul. Chomedey (450) 682-1212 (514) 990-2269

www.bmwlaVal.com

**NOTRE 1<sup>ÈRE</sup> «**VENTE**» DE L'ANNÉE SE CONTINUE!**

**Véhicules de démonstration et neufs**

| Quantité | Modèle        |
|----------|---------------|
| ✕ 1      | Cooper-Demo   |
| ✕ 3      | Cooper S-Demo |
| ✕ 2      | Neuves        |
|          | Neuves        |

**Le meilleur choix... aux premiers!**

**Laval** 2450, Boul. Chomedey (450) 682-1212 514-773-MINI

www.minilaVal.com

Pour en savoir plus : [www.bombardier.com](http://www.bombardier.com)

Nous connaissez-vous bien?

**35 milliards de dollars injectés dans l'économie canadienne en cinq ans, grâce aux exportations de Bombardier.**

Un impact positif sur l'économie

Ces 35 milliards de dollars, soit près de 2 % du total des exportations canadiennes\*, ont engendré des emplois et du bien-être économique pour le pays.

\* Excluant les services – Source : Statistique Canada 1997-2001

**Bombardier, un agent de prospérité pour le pays. Apprenez à nous connaître.**



**BOMBARDIER**

Une expérience extraordinaire

3113048A

LA FERMETURE DE MAGNOLA

La SGF cherche des solutions de rechange

STÉPHANIE GRAMMOND  
envoyée spéciale

**MAASTRICHT, Pays-Bas – La Société générale de financement (SGF), qui est actionnaire à 20 % de l’usine de Magnola, est à la recherche de solutions de rechange à la fermeture de l’usine annoncée hier.**

Noranda, l’actionnaire à 80 % de Magnola, vient de décider de suspendre pour un an l’exploitation de l’usine, à cause de la chute du prix du magnésium.

La SGF pourrait tenter « de trouver de nouveaux partenaires qui seraient prêts à prendre la relève », a affirmé la ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, qui se trouvait hier à Maastricht, aux Pays-Bas.

« Nous regardons nos droits et nos options, en fonction de notre convention d’actionnaires. Si j’acceptais la décision de Noranda, je ne vous dirais pas cela », a dit le président de la SGF, Claude Blanchet, qui se trouvait aussi à Maastricht. Il avait été informé de la nouvelle seulement la nuit précédente, par Derek Pannel, le président et chef de la direction de Noranda.

M. Blanchet n’a pas voulu dire de quels droits exactement la SGF dispose en vertu de cette convention. « Je ne veux pas en parler à

ce moment-ci. Je ne peux pas entrer dans les détails », a-t-il dit.

La SGF, qui est le bras d’investissement du gouvernement du Québec, a injecté dans Magnola environ 240 millions de dollars depuis 1999, soit 20 % des dépenses totales de plus de 1,2 milliard, a précisé M. Blanchet.

Cette année, si l’usine de Magnola demeurait en fonction, la SGF devrait assumer une perte équivalente à 20 % des 100 millions prévus Noranda. « Nous savions que les premières années de production entraîneraient des pertes. Et jusqu’à hier, nous avions tout lieu de croire que les activités se poursuivraient », a dit M. Blanchet.

Le président de la SGF s’est dit prêt à évaluer la proposition de Noranda qui envisage de poursuivre l’exploitation de la moulerie de l’usine en utilisant du métal acheté et d’accroître ainsi la présence de Magnola sur le marché des alliages de magnésium.

Une loi antidumping

D’autre part, M. Blanchet a affirmé qu’il avait déjà eu des discussions avec le ministre du Commerce international, à Ottawa, pour évaluer la possibilité de faire adopter une loi antidumping qui empêcherait les producteurs chinois de vendre leur magnésium à si bas coût.

M. Blanchet a dénoncé les méthodes de production extrêmement polluantes utilisées

par les Chinois. « Ils ne respectent pas les règles environnementales, à tel point que les États-Unis bloquent l’entrée de magnésium. »

« On rencontre présentement les fédéraux. Il faut que tout le monde ait les mêmes règles du jeu », a poursuivi M. Blanchet.

« Je pense que le Canada devrait être assez actif. Ottawa doit être vigilant. Il va falloir batailler et que chacun assume ses responsabilités », a renchéri M<sup>me</sup> Marois. Les producteurs chinois fournissent maintenant plus de 50 % du magnésium sur les marchés mondiaux, alors qu’ils n’en exportaient pratiquement pas au début des années 1990.

« Personne ne les a vus venir, a avoué M. Blanchet. La présence des Chinois a surpris tout le monde, et est venue de façon fortuite. »

L’annonce de la fermeture de l’usine de Magnola survient à un fâcheux moment pour le gouvernement du Québec, qui est présentement en pleine tournée européenne afin d’attirer des investisseurs potentiels dans la province. La transformation de métaux légers (aluminium, magnésium) était justement son fer de lance.

M<sup>me</sup> Marois venait tout juste d’annoncer 600 millions d’investissements à venir pour le Québec, dont 300 millions dans les mines et 150 millions dans la transformation de métaux légers, à l’issue du Forum économique mondial, à Davos en Suisse.

Personne ne se réjouit chez les écolos

BRUNO BISSON

« C’EST UNE surprise, mais... au fond, pas vraiment. À Asbestos, on entendait les rumeurs depuis des mois, et je suis pourtant la dernière personne à qui quelqu’un de la compagnie se confierait. Je sais qu’à l’intérieur de l’usine, des travailleurs faisaient des paris sur la date de fermeture. Alors... »

Porte-parole du Collectif de lutte aux organochlorés (CLO), Carol McKenty hésite à chacun de ses mots. Depuis des années, le CLO réclame la fermeture de l’usine de magnésium de Magnola, en Estrie, pour des raisons environnementales, parce qu’elle émet dans l’atmosphère une quantité exceptionnelle de substances nuisibles à la santé.

Pourtant, maintenant que l’usine va fermer, M<sup>me</sup> McKenty ne voit aucun motif de se réjouir. Ni pour la région, déprimée sur le plan économique. Ni pour l’environnement.

« C’est certain que je ne pleurerai pas sur le sort de cette usine, dit-elle, mais les gens de la région comptaient énormément sur la présence de Magnola à Danville pour attirer ici des entreprises de transformation du magnésium. C’est là qu’était le vrai potentiel de la région. Il y avait des fonds disponibles à la SGF (Société générale de financement, une société d’État), et les élus municipaux en parlaient souvent. À mon avis, la perte de ce potentiel-là va faire bien plus mal à Asbestos que la fermeture de Magnola. »

Sur le plan de l’environnement, la fermeture de l’usine n’est pas non plus « un gain » pour le CLO. Ce serait plutôt comme un arrêt. D’abord, parce que le problème des organochlorés n’est pas exclusif à Magnola. Et parce que si l’évolution du dossier Magnola a démontré quelque chose, c’est que l’attitude du gouvernement du Québec n’a jamais évolué à l’égard de ce projet industriel, même si les signaux d’alarme se sont multipliés au fil des années.

« Il faudrait que Québec impose à Magnola d’utiliser un procédé d’extraction différent, qui exclut l’utilisation des anodes en graphite, au moment de la réouverture de l’usine, affirme-t-elle. Mais il n’y a aucune volonté d’agir en ce sens-là à Québec. Ce qu’on sait sur les organochlorés, ce que les scientifiques savent sur leur toxicité, on dirait que ça n’a aucun poids. Et par moments, la profondeur de l’ignorance de certains des fonctionnaires qui travaillent sur ce dossier, me dépasse complètement. »

Pour sa part, Jean-Pierre Chapleau, le président du comité des citoyens du projet Magnola, un groupe de « vigilance environnementale » qui veille au respect des exigences en matière d’émissions polluantes, souhaite que l’arrêt de production annoncé permette une véritable évolution de l’usine et du suivi environnemental qui s’y applique.

« Notre première préoccupation, c’est de savoir ce qu’il adviendra du suivi environnemental mis en place, dit-il. Les prélèvements d’échantillons et les analyses sur les plantes, les poissons, les carcasses d’animaux, doivent se poursuivre pour que nous puissions établir un état de la pollution du milieu par des organochlorés, avant que Magnola ne reprenne la production. Puis, on ne ferme pas une usine de ce genre comme ça. Qu’est-ce qu’il advient des résidus industriels de l’usine ? Il y aura beaucoup de questions à régler. »

M. Chapleau convient que l’expérience de Magnola sur le plan environnemental n’est pas une reluisante réussite, même s’il ne peut blâmer la compagnie pour le manque d’efforts. « C’était encore une usine en rodage, dit-il, mais rien ne permet d’affirmer que Magnola était incapable de se conformer aux exigences de son permis. »

Les seuls prélèvements d’émissions de l’usine qui soient significatifs, et qui aient été rendus publics, en septembre, montraient des dépassements de 50 fois la norme prescrite pour les dioxines et furannes, hautement toxiques. Des résultats plus récents — mais partiels — tendaient à démontrer que Magnola pouvait réduire ses émissions même si les dépassements restaient trois fois supérieurs aux moyennes prévues.

« Pour la région, évidemment, c’est une catastrophe, conclut-il. On sait qu’on n’a rien à y voir. Ce n’est pas l’environnement qui ferme l’usine, c’est un marché défavorable. L’expérience du comité reste positive. Elle pourrait profiter ailleurs. Nous avons collaboré avec Magnola en échange d’un accès à l’information sur les émissions polluantes, et je crois que cela nous a permis, à nous aussi, d’évoluer avec le projet. »



Mike Agnew, directeur général, et Bob Sippel, président de Magnola.

Danville-Asbestos en état de choc

DENIS DUFRESNE  
La Tribune

DANVILLE — La région d’Asbestos-Danville est en état de choc avec l’annonce hier, par Noranda, de la fermeture pour au moins un an de Métallurgie Magnola en raison de la baisse du prix du magnésium, en raison de la féroce concurrence de la Chine, et de pertes anticipées de 100 millions en 2003.

« L’usine pourrait être fermée avant la fin du premier trimestre (le 31 mars) et le demeurer pendant au moins un an, et même plus longtemps, si les prix du magnésium ne s’améliorent pas », a annoncé hier matin la direction de Noranda.

Cette nouvelle ne peut survenir à pire moment puisque l’autre employeur principal de la région, Mine Jeffrey, est en sursis.

« Nos deux tours viennent de s’écrouler ! » a laissé tomber un employé de Magnola croisé dans un couloir, peu après la conférence de presse des dirigeants.

Venu expressément de Toronto, Bob Sippel, président de « l’Unité d’affaires magnésium » de Noranda, a soutenu que cette décision « n’a rien à voir avec un problème technique ou environnemental, mais nous ne pouvions anticiper une telle détérioration du marché et une telle diminution des prix ».

En présence de nombreux élus, employés et intervenants économiques de la MRC d’Asbestos, les dirigeants de Noranda et Magnola ont affirmé qu’il est irréaliste pour le moment de poursuivre les activités de transformation des résidus d’amiante en lingots de magnésium.

« En 1997, lorsque nous avons décidé d’aller de l’avant avec ce projet, le magnésium offrait des possibilités de croissance très intéressantes en raison de ses caractéristiques inhérentes, notamment de son rapport élevé solidité/poids », a rappelé M. Sippel.

« On s’attendait à ce que la demande pour le magnésium pour l’industrie de l’automobile croisse plus rapidement, mais la priorité des fabricants n’est pas là : ils ont des surplus d’inventaires et se concentrent sur la réduction de leurs coûts », a-t-il expliqué.

Devant cet auditoire stupéfait, compte tenu que cette usine ultramoderne de 1,2 milliard est en exploitation depuis à peine deux ans et devait atteindre son niveau optimal de production ce trimestre, Mike Agnew, vice-président et directeur général de l’usine, a souligné que la Chine compte à elle seule « 70 usines de magnésium qui disposent d’une main-d’œuvre peu coûteuse et de normes environnementales peu sévères ».

« Elle a accaparé 50 % du marché mondial, alors qu’elle n’exportait pratiquement pas au début des années 1990 », a-t-il dit.

Ainsi, a précisé M. Agnew, le prix actuel du magnésium pur sur le marché est de 60 cents US la livre, alors que les coûts de production de Magnola auraient atteint de 82 à 90 cents US la livre lorsque l’usine aurait fonctionné à plein régime, d’ici deux mois.

« Il faudrait que le prix soit de 1,30 \$ US la livre pour que ce soit intéressant pour nous », a-t-il mentionné.

« Si nous ne fermons pas, nous anticipons des pertes de 100 millions en 2003 », ajoutait-il, d’où la décision de stopper la production et de procéder à une radiation de 630 millions pour ses installations de Danville, afin de réduire leur valeur comptable.

Vendre l’usine ?

D’autre part, à une question d’un journaliste, M. Sippel a déclaré que Noranda n’écarte pas la possibilité de vendre ses intérêts dans Métallurgie Magnola : « Nous serions ouverts si une compagnie démontrait un intérêt, ou une vision différente », a-t-il dit.

Au cours de la dernière année, Noranda a d’ailleurs fermé plusieurs de ses installations au Québec et ailleurs en Amérique du Nord, notamment sa mine de Murdochville et sa raffinerie de cuivre dans l’est de Montréal.

« Noranda est confrontée à des pertes depuis deux ans, nous devons nous améliorer », mentionne à ce propos M. Sippel.

La compagnie donne d’autre part l’assu-

rance qu’elle fera tout son possible, avec les gouvernements, pour aider ses employés. « Je veux souligner la compétence des employés qui ont permis le démarrage de cette usine avec une nouvelle technologie et qui l’ont amenée à sa pleine production ; nous avons réalisé le rêve et ce n’était pas un petit défi ! » a insisté le directeur général de Magnola.

M. Agnew croit toutefois que Métallurgie Magnola pourrait poursuivre l’exploitation de sa fonderie en s’approvisionnant en magnésium sur le marché et ainsi « accroître sa présence sur le marché avec le lancement de nouveaux alliages spécialisés ».

Mais ce projet, qui nécessitera l’aval de la Société générale de financement, partenaire à 20 % de l’usine, donnerait de l’emploi à moins d’une cinquantaine de personnes.

Bob Sippel dit de son côté croire à l’avenir du magnésium même si, reconnaît-il, l’industrie automobile tarde à se convertir aux vertus de ce produit puisqu’un véhicule moyen ne compte que de quatre à cinq kilos de ce métal léger et robuste.

Le redémarrage éventuel de l’usine, dans un an et demi ou deux ans, pourrait toutefois poser un problème de recrutement de main-d’œuvre qualifiée, convient Mike Agnew, puisque les employés actuels risquent de s’être replacés ailleurs.

SOLDE SOLEIL  
D'HIVER!

CYBERAUBAINES POUR  
LE VOYAGE ALLER SIMPLE DEPUIS  
MONTRÉAL À PARTIR DE :

HALIFAX  
\$52

ST. JOHN'S  
\$72

DEER LAKE  
\$72

canjet

LE VOL «BIEN PENSÉ»

Nous vous offrons un autre choix!

Il ne vous reste que  
3  
jours à réserver!

3112356A

Reservez au plus tard le 31 janvier 2003 pour des déplacements entre le 29 janvier - 30 avril 2003.

canjet.com • 1.800.809.7777 ou téléphonez votre agent de voyage.

Achat à l'avance de 7 jours. Applicable aux nouvelles réservations seulement. Aucun séjour minimum requis. Les places sont limitées et sous réserve des disponibilités. On peut effectuer un changement jusqu'à 2 heures avant l'heure de départ moyennant des frais. Les tarifs n'incluent pas les taxes, le supplément Nav Canada, les assurances, les frais de sécurité, le supplément de carburant ni les frais d'aéroport, le cas échéant. Les tarifs ne s'appliquent pas aux réservations de groupes. Les tarifs spéciaux s'appliquent seulement au marché intérieur.

+

| À VOS AFFAIRES |

# Rachat sur le dos des actionnaires



MICHEL GIRARD  
COURRIER

**QUESTION** - Le Fonds FTQ indique que le prix d'émission des actions est actuellement à 20,26 \$, alors que le prix de rachat des actions demeure fixé à 22,02 \$ jusqu'au 14 mars prochain. Est-ce que cette façon de faire ne se trouve pas à transférer 1,76 \$ par action des actionnaires qui restent dans le Fonds vers ceux qui décident de quitter le Fonds en vendant leurs actions ? Si le Fonds évalue que la juste valeur de l'action est de 20,26 \$, comment peuvent-ils oser piger dans le Fonds et payer plus que la vraie valeur aux vendeurs ?

Louis B., Montréal

**R** Votre analyse est très juste. En se montrant généreux envers les actionnaires qui ont la « chance » de sortir leur épargne du Fonds de solidarité avant la fin du délai du 14 mars prochain, les dirigeants du Fonds privilégient de toute évidence ce petit groupe d'actionnaires « sortants » par rapport à la masse des actionnaires actuels. Ces derniers sont

« emprisonnés » dans le fonds syndical jusqu'à leur retraite ou préretraite. Ce sont bien entendu les actionnaires restants qui se trouvent à subventionner le cadeau que la direction du Fonds fait aux actionnaires sortants. C'est la seconde fois que la direction du Fonds de la FTQ puise dans l'avoir de ses actionnaires pour racheter à prix artificiellement gonflé les actions des actionnaires sortants. Ainsi, non seulement les actionnaires restants ont vu la valeur de leurs actions chuter de façon importante depuis deux ans, mais en plus ils doivent subventionner ceux qui peuvent sacrer le camp... Tout un raisonnement !

## Placement et inflation

**Q** Pouvez-vous confirmer mon raisonnement ? Il est inutile de contribuer à un placement REER dont le rendement REER prévu est inférieur à l'inflation. Ainsi, le placement de 3,5 % la première année, proposé par Placements Québec, et copié par les institutions financières, est très peu intéressant puisque le taux d'inflation est de 3,9 %. Il est encore moins intéressant si l'on doit faire un emprunt REER. Le gain est donc négatif si l'on tient compte de l'inflation.

**Je cherche donc un placement sûr qui dépasse ce taux d'inflation, comme des coupons détachés ou des obligations. Ai-je raison ?**

Denis R., Longueuil

**R** Il est bien certain qu'en terme réel, la valeur de votre placement subira une dévaluation si l'inflation est supérieure au rendement obtenu. Un : pour évaluer si oui ou non vous êtes perdant, encore faut-il comparer le rendement obtenu à la fin de l'année avec le taux d'inflation de ladite année et non pas comme vous venez de le faire (en début d'année, en vous basant sur l'inflation passée). Placements Québec offre un rendement de 3,5 % pour les 12 prochains mois. Si l'inflation est supérieure à ce 3,5 % pendant la période en question, là vous pourrez dire que vous êtes « perdant » en valeur réelle. Mais pas avant... Pour obtenir un rendement supérieur à 5,0 % avec des obligations ou des coupons détachés de grande qualité (du fédéral, des provinces, des municipalités), il vous faut opter pour un terme de sept ans et plus.

## Remboursement d'un RAP

**Q** Je suis à ma retraite avec une pension de la Carra et je reçois une rente d'invalidité. En 2000, nous avons fait construire une maison et j'ai profité du régime d'accès à la propriété en retirant 20 000 \$ de REER (pris au moment où je travaillais) à la Banque Royale. À partir de cette année (2003), je dois commencer à rembourser mon RAP (régime d'accession à la propriété). Je voudrais mettre le montant dans le Fonds de la FTQ, en pensant que je pourrais profiter du remboursement

(crédits d'impôt) que je n'ai pas eu en le prenant à la Banque Royale. Est-ce que je peux ? J'ai le droit de prendre des REER parce que je reçois une rente d'invalidité.

Micheline M.

**R** Si vous avez moins de 65 ans, vous pouvez investir le montant de votre remboursement du RAP dans le Fonds de solidarité de la FTQ. Dans un tel cas, vous n'aurez pas droit à la déduction REER, mais vous bénéficierez des deux crédits d'impôt (30 % au total) accordés en vertu d'un placement (jusqu'à 5000 \$ par année) dans le fonds de la FTQ ou Fondation de la CSN.

Mais si vous avez effectivement le droit de cotiser davantage que le montant de remboursement du RAP, voici une suggestion. En vertu du RAP, vous êtes tenue de rembourser un montant minimum et non le montant au complet avant de pouvoir réinvestir dans votre REER et bénéficier des avantages fiscaux. Ainsi, si vous remboursez le minimum requis de votre RAP, vous pouvez investir parallèlement dans votre REER si vous avez des droits de cotisation inutilisés.

Autrement dit, vous pourriez investir le remboursement RAP dans votre REER de la Royale et investir, si vous le pouvez, jusqu'à 5000 \$ dans le REER du fonds de la FTQ et bénéficier ainsi de la déduction REER et des crédits d'impôts supplémentaires de 30 %. L'argent devra demeurer un minimum de deux ans dans le Fonds de la FTQ.

# Manuvie courtise les actionnaires de Canada-Vie

MICHÈLE BOISVERT

MANUVIE, qui a lancé une offre d'achat hostile pour acquérir Canada-Vie, se lance dans une vaste opération de charme pour séduire les actionnaires de sa rivale et les convaincre du bien-fondé de son offre.

Cette offre, évaluée à 40 \$ l'action de Canada-Vie, a été déposée le 9 décembre dernier. Le 13 janvier, le conseil de Canada-Vie recommandait à ses actionnaires de la rejeter. Cette recommandation s'appuyait notamment sur les rapports de deux conseillers financiers, qui jugeaient que l'offre de Manuvie était inadéquate, ne reflétant pas la véritable valeur de l'entreprise.

Passant outre au conseil de Canada-Vie, Dominic D'Alessandro, président et chef de la direction de Manuvie, a décidé de s'adresser directement aux actionnaires de l'entreprise convoitée. Dans une lettre qui leur est adressée, il écrit : « Nous avons présenté cette offre car nous croyons qu'elle est dans

l'intérêt des actionnaires de la Canada-Vie et de Manuvie. Pour des raisons qui leur appartiennent, la direction et le conseil d'administration de la Canada-Vie ne sont pas du même avis. Mais il ne faut pas oublier qu'au bout du compte, c'est à vous de décider. C'est vous et les autres actionnaires qui êtes les propriétaires de la Canada-Vie, pas le conseil d'administration, ni la direction. »

Outre cette lettre, Manuvie a dépêché des émissaires aux quatre coins du pays. Aux États-Unis et en Angleterre, où la Canada-Vie compte un certain nombre d'actionnaires, ce sont des agents de centres d'appels qui entrent en contact avec eux.

## Roy Firth, agent de charme

Pour séduire les actionnaires du Québec et de la région Atlantique, Manuvie a désigné Roy Firth, vice-président principal, gestion du patrimoine pour le Canada.

« On veut que les petits actionnaires se rendent compte qu'ils ont le pouvoir

d'agir », a expliqué M. Firth en entrevue à *La Presse Affaires*. « On veut aussi leur rappeler qu'il n'y a aucune offre concurrente. Notre offre expire le 28 février, c'est à eux de décider si elle est acceptable ou non. »

Roy Firth reconnaît que, pour l'instant, peu d'actionnaires ont déposé leurs actions en faveur de l'offre de Manuvie. La majorité d'entre eux attendent, espérant l'arrivée d'un « sauveur » qui présenterait à la dernière minute une offre concurrente, ou une bonification de l'offre présentée par Manuvie.

« Nous ne pouvons pas bonifier notre offre, alors que Canada-Vie nous défend l'accès à ses livres. Et même si nous avions accès à ses informations confidentielles, rien ne garantit que nous allons augmenter le prix de notre offre. Nous n'avons rien promis. Pour l'instant, nous maintenons que l'offre présentée le 9 décembre dernier est juste et équitable », dit M. Firth.

Mais compte tenu de l'ampleur de la transaction, on parle d'un montant total de 6,4

milliards de dollars, Manuvie n'aurait-elle pas intérêt à se rallier la direction de Canada-Vie ?

« C'est sûr que c'est plus difficile quand on doit se battre contre le conseil d'une entreprise, admet Roy Firth. Mais si on réussit à convaincre assez d'actionnaires pour conclure la transaction, nous aurons un mandat clair et ce sera alors facile de faire ce que nous avons à faire. »

Que fera Manuvie si elle ne réussit pas à obtenir les 66 2/3 des actions de Canada-Vie nécessaires pour conclure la transaction, une fois la date d'expiration arrivée ?

« On pourrait toujours prolonger l'offre. Mais ce qui nous importe actuellement, c'est de convaincre les actionnaires de Canada-Vie de l'intérêt de notre offre, la seule présentement sur la table », dit M. Firth.

L'action de Manuvie a clôturé hier à 34,39 \$, en hausse de 33 cents ; celle de Canada-Vie a terminé la séance à 39,23 \$, en hausse de 58 cents.

# Pourquoi payer une minute pour un appel de 12 secondes ?

Seul Fido facture vos appels à la seconde près.  
Pas un mot de plus. Pas un cent de plus.

Contrairement à ses concurrents, Fido facture à la seconde près tous ses abonnés à un forfait mensuel, ce qui veut dire que vous en obtenez plus pour votre argent. Beaucoup plus.



Une gamme d'appareils à partir de

50\$

À l'activation d'un forfait mensuel

Appelez dès maintenant. Livraison gratuite.

1 888 481-FIDO

Détails en magasin.

## LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland

- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



FUTURE SHOP



LA CABINE TELEPHONIQUE



COOPSCO



Tele-Plus



CENTRE HI-FI

## STRATÉGIE MARKETING

# Comment vendre des produits plutôt moches?



FRANÇOIS PERREAULT  
collaboration spéciale

Pas évident de vanter un papier hygiénique autrement que pour sa résistance ou sa douceur. Pas plus facile d'accoler à un tampon hygiénique des attributs autres que son confort ou sa capacité d'absorption. Pourtant, des entreprises contournent les clichés et positionnent leurs marques, même avec des produits pas faciles à vendre.

Par exemple, l'automne dernier, le fabricant Papiers Scott a misé sur

« En montrant l'attachement envers la marque, nous tablons sur sa notoriété, qui constitue souvent le premier critère d'achat », indique Paulette Arsenault.

La campagne comportait aussi une annonce dans des magazines féminins. On y voyait de dos une femme dont la jupe volant au vent dévoilait une partie de la culotte. « Cette exécution donne une teinte québécoise à Cottonelle, estime Paulette Arsenault. Les femmes d'ici sont friandes de lingerie et, contrairement aux (autres) Canadiennes, elles ne sont pas choquées à la vue de fesses dans une pub. Cet élément visuel fort donne du charme à la marque. »

### Et le tampon ?

La désirabilité s'avère toutefois moins évidente dans le cas d'un tampon, produit plus pratique qu'agréable. Alors, comment faire connaître une jeune marque, la positionner différemment des autres et la rendre attrayante ? Johnson & Johnson et son agence Marketel y ont répondu à l'automne avec une opération nationale pour o.b.

Ce tampon ne s'accompagne pas d'un applicateur. Une telle caractéristique aurait dû imposer une communication basée sur la démonstration de son utilisation et de ses avantages. Gilles DuSablón, vice-président, création, de Marketel, a ce-

pendant suggéré une autre approche. « La marque n'étant pas établie depuis longtemps, il fallait la faire découvrir aux 18-24 ans, d'où la distribution d'échantillons dans

Protégez vos arrières



**Cottonelle** Une douceur remarquable™

Une annonce magazine de Cottonelle. Les consommatrices associant désormais le produit à son attribut de douceur, le fabricant a ajouté de la romance autour de sa marque pour en accroître la désirabilité.

des campus et la tenue d'une campagne promotionnelle. »

Le concept s'articulait autour de l'idée de passer du bon temps entre amies. « Le choix d'un tampon repose souvent sur le bouche à oreille. La promo permettant de gagner un séjour pour quatre à New York favorisait donc l'interaction entre amies et positionnait o.b.

comme une marque cool. »

Quatre jours après le lancement de la campagne, en octobre dernier, 15 000 visites avaient été enregistrées sur le site Web d'inscription. Et décembre 2002 fut un mois record pour les ventes d'o.b. au pays. Selon Gilles DuSablón, une campagne télé ou imprimée n'aurait pu donner de tels résultats.

« Il fallait cibler les jeunes, dit-il, car les femmes plus âgées ne changent pas de marque. Ensuite, les magazines féminins regorgent déjà de pubs concurrentes. Nous avons préféré inviter les consommatrices à tester le produit pour en découvrir les bénéfices plutôt que d'en faire nous-mêmes la démonstration. Cela était d'autant plus nécessaire qu'une femme essaie trois fois un tampon avant de l'adopter. L'échantillon de cinq unités et la promo favorisaient une telle utilisation à répétition. »

### Vendre la mort

Les produits d'hygiène et de santé ne détiennent toutefois pas le monopole de la « mocheté ». Existe-t-il une catégorie moins glamour que la mort ? Pourtant, Denis D'Etcheverry, président d'Urgel Bourgie, doit « remplir » ses 73 succursales et ses cinq jardins-cimetières.

« Les services funéraires sont un mal nécessaire, reconnaît-il. Toutefois, même si nous n'avons pas à créer un besoin dans le marché, il faut se rendre attrayant. À ce chapitre, notre industrie est en mutation. Pour intéresser les baby-boomers, nous abandonnons les discours traditionnels. Cette génération n'aime pas qu'on lui impose un modèle de rituel funéraire. Elle préfère qu'on lui offre des choix et qu'on la laisse décider de ce qui lui convient. »

Cette particularité a d'ailleurs teinté la campagne publicitaire autour du slogan « C'est comme vous voulez », basée sur des cas réels, où des gens livraient sereinement leur vision de leurs éventuelles funérailles personnalisées.

« Désormais, on doit traiter de ce qui entoure la mort plutôt que du phénomène lui-même. Il faut cesser de se montrer trop factuel, car cela répugne les gens, estime Denis D'Etcheverry. Nous ne sommes pas là pour pleurer avec le client, mais pour le conseiller. La prise en charge est d'autant plus importante que les boomers n'ont pas encore remplacé les rituels dont ils ne veulent pas. »

## EN BREF

### Celestica dans le rouge

L'ONTARIENNE Celestica, quatrième fabricant électronique contractuel au monde, a affiché une perte trimestrielle nette de 435 millions, ou 1,90 \$ l'action, contre une perte nette de 72 millions, ou 33 cents l'action, un an plus tôt. Le bénéfice ajusté s'est replié à 39 millions, ou 15 cents l'action, comparativement à 76 millions, ou 31 cents l'action. Le chiffre d'affaires est passé de 2,48 milliards à 1,9 milliard, a indiqué la compagnie dans un communiqué. Celestica a tout de même gagné 50 cents et cloturé à 22,50 \$ hier à la Bourse de Toronto.

### Perte chez R.J. Reynolds

R.J. Reynolds Tobacco Holdings, maison mère du deuxième fabricant de cigarettes américain, a annoncé hier une perte de 59 millions US au titre du quatrième trimestre en raison de charges de restructuration et d'une hausse de ses budgets publicitaires. Cette perte de 59 millions US équivaut à une perte par action de 69 cents et se compare à un bénéfice net de 89 millions US (93 cents/action) un an plus tôt. En décembre, le fabricant des cigarettes Camel et Winston avait annoncé 600 suppressions d'emplois, soit 8 % de ses effectifs et des cessions d'actifs, le tout devant se traduire par une charge de restructuration de 235 millions US (145 millions US après impôt) dans les comptes du quatrième trimestre.

### Procter & Gamble hausse son profit

LE GÉANT américain des produits grand public Procter & Gamble a annoncé hier une hausse de son bénéfice au deuxième trimestre à la faveur de la forte performance de son segment santé, notamment de son produit Crest pour blanchir les dents, ce qui lui a permis de compenser l'effet des baisses de prix. L'ensemble des ventes en volumes a augmenté de 8 %, atténuant l'impact des promotions sur les couches Pampers notamment, alors que P&G cherche à accroître, ou du moins à préserver ses parts de marché face à une concurrence très vive. Le chiffre

d'affaires ressort toutefois légèrement en-dessous des prévisions des analystes.

### Perte chez AT&T Wireless

AT&T WIRELESS SERVICES, troisième opérateur américain de téléphonie mobile, a annoncé hier une perte au titre du quatrième trimestre mais avec un chiffre d'affaires qui a augmenté de 15 % à la faveur d'une base de clientèle qui a augmenté de 705 000 abonnés. Le groupe de Redmond, dans l'État de Washington, a réduit sa perte nette à 131 millions US sur ces trois mois, soit 5 cents par action, à comparer à un résultat négatif de 1,2 milliard US (48 cents/action) un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a augmenté de 14,7 %, à 4,047 milliards US.

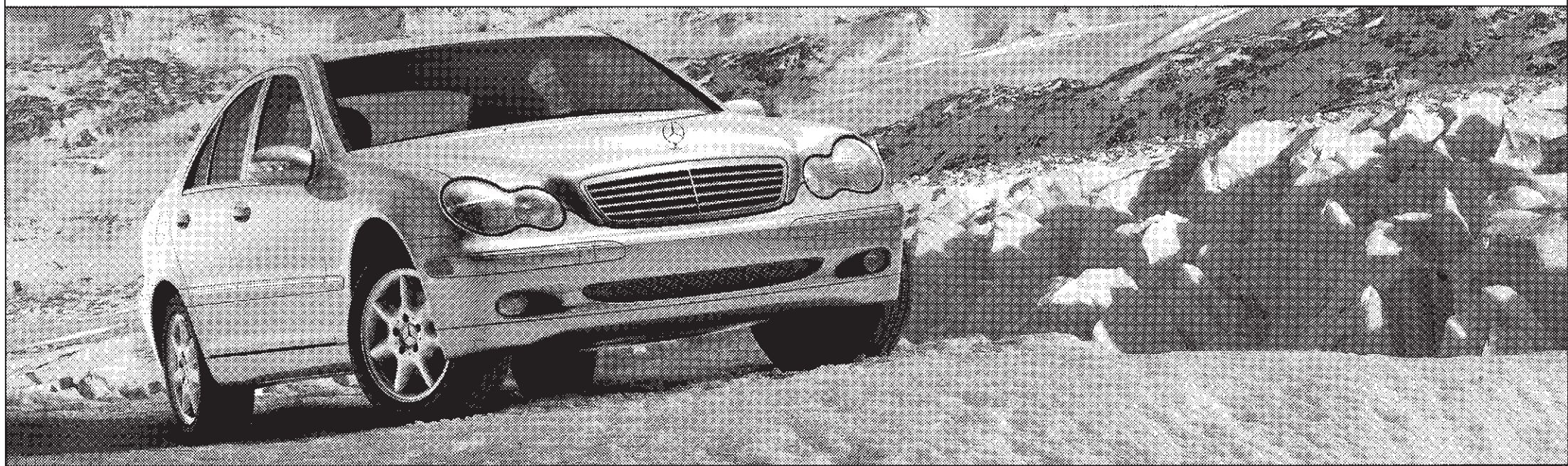
Reuters



Meilleur coupé sport/berline sportive  
(plus de 35 000 \$)

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

## Au diable, les prévisions météorologiques ! Voici la Classe C à traction intégrale.



► **LA CLASSE C 4MATIC 2003.** Qu'il pleuve ou que le soleil brille, que l'on annonce de la grêle ou une tempête de neige, peu importe... Car la Mercedes de Classe C 2003 roule avec aplomb par presque tout type de temps. Grâce à son Système de traction électronique aux 4 roues (4-ETS) qui lui évite de patiner, à son Programme de stabilité électronique qui la fait s'agripper à la route et à son design attrayant, le temps vous semblera toujours parfait pour aller faire un tour. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 42 900 \$\*



Mercedes-Benz

Mercedes-Benz West Island  
4525, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
(514) 620-5900

Mercedes-Benz Montréal  
Automobiles Silver Star Inc.  
7800, boul. Décarie, Montréal  
(514) 735-3581

Mercedes-Benz Laval  
2500, boul. Curé Labelle  
Laval  
(450) 681-2500

Mercedes-Benz Rive-Sud  
4844, boul. Taschereau  
Greenfield Park  
(450) 672-2720

# Le Canada devrait nationaliser le pétrole, dit le prof Lauzon

LAURIER CLOUTIER

**La Pétrolière Impériale du Canada et Shell Canada ont sabré leurs investissements et leurs emplois et appauvri le Canada pour réaliser des profits records, exportés en grande partie. Esso et Shell ont ainsi réduit les stocks pour doper les prix à la pompe.**

C'est ce que prétend Léo-Paul Lauzon, professeur et titulaire de la chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, dans une étude des rapports annuels des 12 dernières années, publiés par les deux plus grandes pétrolières détenues par des étrangers.

Le pétrole est pourtant un pro-

duit vital pour l'économie. Les compagnies prétendent qu'une pénurie ou le froid font monter les prix, pour justifier des hausses avant le week-end ou durant les vacances, dit Léo-Paul Lauzon.

Esso et Shell ont gonflé leurs profits davantage encore durant les deux dernières années, récoltant 4,5 milliards en 2000-2001 contre 7,8 milliards durant les 10 ans précédents.

Les profits exportés par Esso sur 12 ans totalisent 137 %, soit 8 milliards, grâce aux désinvestissements. « C'est notre pétrole mais il ne crée pas de richesse au Canada », a lancé le coloré professeur.

« L'ADQ veut privatiser des services gouvernementaux » mais M. Lauzon estime au contraire qu'il « faudrait faire comme la Russie, la Norvège, le Mexique, l'Arabie Saoudite et le Venezuela et natio-

naliser le pétrole canadien, pour créer de la richesse. Hydro Québec verse 1,5 milliard par année à Québec. La SAQ et Hydro versent plus d'argent à Québec que l'ensemble de toutes les compagnies établies au Québec ». Ottawa n'aurait pas dû reprivatiser Petro Canada, dit M. Lauzon.

Des politiciens sont complices de ces pétrolières, selon lui. Les pétrolières et les pharmaceutiques ont le plus contribué à la campagne électorale du président américain George W. Bush, souligne-t-il. Les pétrolières ont préparé la guerre contre l'Irak avec Washington et pourraient gonfler leurs profits. Des militaires américains ont participé au coup d'État récent contre le président du Venezuela. « Les États-Unis font tout, eux, pour assurer leur autosuffisance en pétrole », dit-il.

Après le pétrole, l'eau est l'autre

produit vital dont dispose le Canada en abondance, mais « des politiciens voudraient privatiser les hôpitaux, les réseaux d'eau. Les grandes compagnies font la pluie et le beau temps. Il ne faut pas se laisser séduire par les sophismes de l'ADQ ».

Shell Canada lancera au début de 2004 la production des sables bitumineux de l'Athabasca, le troisième projet au monde, après des investissements de 5,7 milliards, réplique la porte-parole, Sonia Larin.

La Pétrolière Impériale a versé près de 35 milliards en salaires au Canada en 12 ans, dit de son côté le porte-parole, Pierre Desrochers. « M. Lauzon interprète nos chiffres de travers. En 2002, Esso a fait des profits de 1,2 milliard mais investi 1,6 milliard. Il a fallu rationaliser parce que la demande pour l'essence stagne depuis des années », conclut-il.

| BAYCOL |

## Le nombre de plaintes atteindrait 15 000

Reuters

FRANCFORT — Le nombre de plaintes à l'encontre de Bayer au sujet de son médicament anticholestérol Baycol/Libobay, retiré de la vente il y a un an et demi, pourrait s'élever à 15 000, selon un avocat des plaignants cité hier par une analyse de la banque HSBC.

L'avocat, Kenneth Moll, a indiqué au cours d'une téléconférence organisée par la banque vendredi dernier que Bayer versait actuellement à chacun de ses clients jusqu'à 1,25 million US pour régler à l'amiable hors tribunaux dans les cas où il y a eu décès.

Au cours de la téléconférence, M. Moll a qualifié de « très honnêtes » les sommes versées par le groupe allemand, poursuit HSBC dans son analyse assortie d'un conseil d'achat sur la valeur Bayer.

Bayer avait dû retirer de la vente le Baycol, commercialisé sous le nom de Lipobay, mais aussi de Staltor et Cholstat hors des États-Unis, en août 2001 compte tenu de plus de 50 décès ayant pu être attribués à ce médicament dans le monde. Depuis, le nombre de décès est depuis monté à plus 100.

## EN BREF

### Merck & Co. accroît son profit

MERCK & CO. n'a que légèrement augmenté son bénéfice au quatrième trimestre, pénalisé par des ventes décevantes de ses médicaments vedettes Vioxx (arthrite) et Zocor (cholestérol). Le deuxième groupe pharmaceutique américain a publié hier un bénéfice de 1,89 milliard US, ou 83 cents US par action, au titre de ces trois mois, comparativement à un résultat de 1,86 milliard US (81 cents US par action) un an plus tôt. Merck & Co. possède un important laboratoire de recherche à Montréal, de même que le siège social de sa filiale canadienne Merck-Frosst. Le bénéfice par action du quatrième tri-

mestre est exactement conforme au consensus des analystes établi par Thomson First Call. Le chiffre d'affaires a augmenté de 11 %, à 13,9 milliards US, grâce à une forte demande pour des produits comme le Singulair (asthme), le Fosamax (ostéoporose) ou le Cozaar (hypertension). Les ventes de Vioxx ont totalisé 385 millions US sur le trimestre, soit 25 % de moins qu'au cours du quatrième trimestre de 2001. Vioxx et Singulair ont été mis au point à Montréal au laboratoire Merck-Frosst. L'action de Merck a terminé la journée en hausse de 5,1 % (2,64 \$ US), à 54,40 \$ US, à la Bourse de New York.

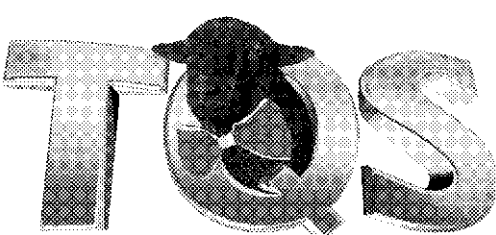
### Wyeth supprimera 3150 emplois

LE GROUPE pharmaceutique américain Wyeth a publié hier des résultats trimestriels globalement stables par rapport à l'an dernier et annoncé un plan de restructuration qui aboutira à 3150 suppressions d'emplois et à la fermeture d'usines. Le bénéfice hors exceptionnels du groupe s'est élevé, pour le quatrième trimestre, à 864,1 millions US, soit 65 cents US par action, comme au dernier trimestre de 2001. Les analystes tablaient en moyenne sur un bénéfice par action de 64 cents US, selon Thomson First Call.

Reuters



# Collecte de sang



## Demain le 30 janvier 8h30 à 19h30

### À L'ATRIUM

Le 1000 de la Gauchetière

**Métro Place Bonaventure**

**Info-collecte:**  
514 832-0873 • 1 800 343-7264

**DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.**

ASSOCIATION DES



DU QUÉBEC

ENTRE GENS

Les  
déjeuners-rencontres

**FASKEN  
MARTINEAU**

de l'Association des MBA du Québec

**DE DÉCISION**



**M. JACQUES GIRARD**  
Président-directeur général – Montréal International

**« MONTRÉAL INTERNATIONAL, C'EST VOTRE AFFAIRE ! »**

le mercredi 19 février 2003, à 11h45  
Hôtel Omni Mont-Royal, Salon Les Saisons

Membre régulier : 45 \$  
Membre étudiant : 35 \$  
Membre retraité : 35 \$  
Non-membre : 65 \$  
Table de 8 personnes : 440 \$  
(taxes non comprises)

Seules les annulations  
reçues au moins  
48 heures à l'avance  
seront acceptées.

Pour réservation : (514) 282-3810

Nos commanditaires





## Cette semaine chez Sears

À partir de **49<sup>99</sup>** ch. P155/80R13

**PNEUS BFGOODRICH REVELATION**

Série n° 73000



| PNEUS BFGOODRICH REVELATION           |       |
|---------------------------------------|-------|
| GARANTIE DE 80 000 KM CONTRE L'USURE* |       |
| Dimensions                            | Ch.   |
| P155/80R13                            | 49,99 |
| P175/70R13                            | 60,99 |
| P195/75R14                            | 70,99 |
| P205/75R14                            | 73,99 |
| P195/70R14                            | 73,99 |
| P205/70R14                            | 75,99 |
| P205/70R15                            | 80,99 |
| P215/70R15                            | 82,99 |
| P205/65R15                            | 83,99 |
| P225/60R16                            | 99,99 |

Autres formats aussi en solde

Soldé, à partir de **54<sup>99</sup>** ch. P155/80R13

**PNEUS DUNLOP<sup>MD</sup> CITATION**

Garantie de 115 000 km contre l'usure.\* Série n° 22000.

Autres formats, soldé **73,79-103,49** ch.



**TOUS LES PNEUS D'HIVER SONT EN SOLDE!**

EN VEDETTE: PNEUS ROADHANDLER<sup>MD</sup> GLACE ET NEIGE PLUS

Série n° 19000.

Soldé **53<sup>99</sup>-103<sup>99</sup>** ch.

Non montrés: pneus Blizzak WS 50. Série n° 20000.

Soldé, à partir de **88,99-174,99** ch.



\*Détails complets chez Sears

**service auto**  **SEARS<sup>MC</sup>**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2003, DANS LA LIMITE DES STOCKS

**NOS SERVICES** • PARALLÉLISME • FREINS • SYSTÈME DE REFFROIDISSEMENT • GRAISSAGE • HUILE ET FILTRE • MISE AU POINT • ET BIEN PLUS!

| CENTRE DE L'AUTO | TÉLÉPHONE    | CENTRE DE L'AUTO | TÉLÉPHONE    |
|------------------|--------------|------------------|--------------|
| ANJOU*           | 514-353-7770 | LAVAL*           | 450-682-1200 |
| BROSSARD*        | 450-465-1000 | ST-BRUNO         | 450-441-6603 |
| LASALLE*         | 514-364-7310 | ST-LAURENT*      | 514-335-7770 |

\* COMPOSEZ LE POSTE 228

**SEARS<sup>MC</sup>**

© 2003, Sears Canada Inc.



# 1000 milles Aéroplan<sup>MD</sup> par séjour

**Plus!**  
membre Club Gouverneur, obtenez :

- petit déjeuner gratuit
- appels locaux gratuits
- 15<sup>e</sup> nuitée gratuite
- tarif corporatif préférentiel

**et bien d'autres avantages\* !**  
Adhérez gratuitement !

**\*\* Offre en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2003**



**GOVERNEUR HÔTELS**

1-888-910-1111  
www.gouverneur.com

Montréal (Place Dupuis) • Montréal (Ile Charron) • Québec (Sainte-Foy)  
Trois-Rivières • Sherbrooke • Saint-Georges • Chicoutimi • Rimouski  
Sept-Îles • Rouyn-Noranda • Shawinigan • Saint-Jean-sur-Richelieu

\* Voir tous les détails sur le site www.gouverneur.com. \*\*Aucune autre offre ne peut être jumelée à cette promotion.  
MD Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

## Vice-Provost, Research/ Vice-recteur à la recherche

L'Université Concordia sollicite des candidatures pour combler le poste de Vice-Provost, Research (Vice-recteur à la recherche) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2003 ou le plus tôt possible après cette date. Le mandat initial consiste en un contrat d'une durée maximale de cinq ans, renouvelable jusqu'à concurrence de dix ans.

### Fonctions

Le vice-recteur ou la vice-rectrice à la recherche relève du vice-recteur exécutif aux affaires académiques, qui relève lui-même du recteur; il ou elle est membre du Cabinet du recteur. Premier responsable de l'Université en matière de recherche, la personne choisie sera chargée de mettre en œuvre les programmes et priorités de l'Université et des facultés dans ce domaine. Il ou elle aura pour fonctions principales de:

- coordonner, faciliter et suivre de près les efforts visant l'amélioration, le soutien et le financement de la recherche ainsi que le transfert des connaissances, à l'échelle de l'Université;
- superviser et coordonner la représentation, le lobbyisme et les négociations auprès des organismes externes pour tout ce qui touche à la recherche;
- s'assurer que l'Université actualise ses politiques en matière de recherche et qu'elle dispose des mécanismes de surveillance appropriés;
- encadrer les services de soutien à la recherche de l'Université afin d'en assurer la bonne orientation, l'efficacité et la productivité; de traiter les besoins particuliers des facultés et de leurs chercheurs.

### Compétences

Profil idéal: témoigner soit (a) d'une vaste expérience professionnelle en matière d'administration de la recherche et posséder un doctorat ainsi qu'une connaissance approfondie du milieu et de la recherche universitaires, soit (b) d'une vaste expérience de chercheur universitaire, notamment en administration de la recherche; maîtriser l'anglais et le français.

Prière de faire parvenir une offre de services accompagnée d'un curriculum vitae complet et d'un résumé d'une page de son expérience d'ici au 13 mars 2003, à l'adresse suivante :

**Madame Heather Adams-Robinette**  
Université Concordia  
Secrétariat général - BC-321  
1455, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec)  
H3G 1M8

*L'Université Concordia souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage les candidatures provenant des femmes, des autochtones, des minorités visibles et des personnes handicapées.*



UNIVERSITÉ  
**Concordia**

On vous prépare pour le monde  
www.concordia.ca

Montréal (Québec) Canada

3111487A

WWW.SOLVAYPHARMA.CA



**Solvay Pharma Inc.** est une société pharmaceutique se consacrant à la recherche dans les domaines de la gastroentérologie, de la santé mentale, de la substitution hormonale et de la cardiologie. Soucieux d'offrir un milieu favorisant l'innovation et le développement, nous nous sommes donné pour mission de fournir des médicaments fiables et de qualité, contribuant aux soins médicaux dispensés aux Canadiens. En tant que membres du groupe mondial de sociétés chimiques Solvay S.A., nous pouvons puiser dans une tradition scientifique incomparable et sommes devenus l'une des sociétés pharmaceutiques qui connaît la croissance la plus rapide au Canada.

ENSEMBLE, NOUS NOUS VOUONS  
à la SANTÉ

Solvay offre une formation professionnelle continue, d'excellents avantages sociaux et un milieu de travail dans lequel les réussites sont soulignées et récompensées. Si vous possédez l'expérience, l'enthousiasme et le professionnalisme qui caractérisent l'équipe de Solvay, vous devriez songer à vous joindre à nous en qualité de :

**Représentants médicaux – Riv-Sud de Montréal**

Relevant du directeur régional, votre défi consistera à maximiser les ventes et le service à la clientèle en faisant la promotion de nos produits auprès des médecins, pharmaciens et des hôpitaux. Vous aurez un territoire désigné où vous représenterez Solvay, tout en appliquant les normes les plus élevées de professionnalisme et d'éthique. Vous avez un diplôme universitaire en sciences de la santé ou en administration, complété par au moins un an d'expérience en vente de produits pharmaceutiques. Bien organisé, disposant d'un talent remarquable pour la communication écrite et verbale, vous établissez facilement des rapports avec toutes sortes de gens, à tous les niveaux. Le candidat retenu bénéficiera d'un régime de rémunération concurrentiel et d'un entourage coopératif au sein d'une entreprise dynamique axée sur le progrès.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de présentation, avant le **7 février 2003**, à l'adresse de courriel suivante : **solvaymtl@rockwall.ca**

Pour de plus amples renseignements sur Solvay, veuillez consulter notre site Web à l'adresse **www.solvaypharma.ca**

Veuillez prendre note que seuls les candidats considérés pour une entrevue seront contactés.


**SOLVAY PHARMA**

3112630A

Comptant 10 facultés et accueillant 26 000 étudiant(e)s, l'Université d'Ottawa est la plus importante université bilingue d'Amérique du Nord. En matière d'emploi, l'Université est réputée pour son approche axée sur l'esprit d'équipe ainsi que sur l'accueil et l'intégration des personnes.

## Gestionnaire du laboratoire de sociolinguistique

### Contrat de deux ans avec possibilité de renouvellement

Le ou la candidate coordonnera les activités de 15 chercheurs dans un laboratoire de recherche reconnu. Tâches variées et stimulantes : assurer les liens entre les projets et les chercheurs, administrer les bases de données, gérer le réseau informatique, garder à jour le site Web, préparer des manuscrits et des présentations visuelles, administration générale du bureau.

Pour plus de renseignements : <http://aix1.uottawa.ca/~sociolx>

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 janvier 2003, en indiquant le numéro de référence TART0000NEJ, au Service des ressources humaines, Université d'Ottawa, 046-550, rue Cumberland, Ottawa (Ontario) K1N 6N5. Télécopieur : (613) 562-5206; courriel : [inforh@uottawa.ca](mailto:inforh@uottawa.ca)

*Nous invitons les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres d'une minorité visible à préciser, dans leur demande d'emploi, leur appartenance à l'un des groupes visés par notre politique d'égalité d'accès à l'emploi.*

3112302A



Université d'  
University of  
**Ottawa**

www.uottawa.ca



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES

La Direction des services d'information (DSI) cherche à combler le poste suivant pour une période indéterminée.

## CHEF, GESTION DES R SEAUX ET OP RATIONS TRAITEMENT ANNUEL : 77 200 \$ - 90 700 \$

**Votre défi :** Le titulaire du poste est chargé de l'évaluation des besoins des clients, du développement, des recommandations d'achat, de l'évaluation des produits, de la conception et du fonctionnement des technologies de l'information et des réseaux informatiques de la Cité parlementaire. Le titulaire veille également à la mise en œuvre d'un programme efficace de sécurité des technologies de l'information et il agit en tant qu'agent de gestion du portefeuille pour les dirigeants de la Chambre et les députés.

### Pour être admissible, vous devez satisfaire aux conditions préalables suivantes :

- Études postsecondaires terminées avec succès en informatique OU agencement acceptable d'études, de formation et d'expérience pertinente ;
- Expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre d'orientations technologiques stratégiques et de cadres de programmes ;
- Expérience de la planification, de la gestion et du maintien des appareils de l'infrastructure des réseaux électroniques d'information ;
- Expérience dans la conception, le développement et la gestion d'un centre d'opérations des réseaux, d'un laboratoire technologique et des services de connectivité Internet ;
- Expérience dans la gestion et le soutien de serveurs-clients et d'outils de communication ;
- Expérience dans le développement et l'application continue d'une stratégie d'entreprise globale et cohérente concernant les applications matérielles et logicielles de bureautique et de réseau ;
- Expérience dans l'administration, la direction et la gestion de projets.

### Exigence linguistique : bilinguisme.

Chaque postulant doit préciser par écrit en quoi il satisfait aux conditions préalables susmentionnées.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae (prière d'y inscrire le numéro de référence S2002-106), avant le 7 février 2003, à l'adresse suivante : Ressources humaines - Chambre des communes, C.P. 1021, Ottawa (Ontario) K1A 0A6. Télécopieur : (613) 995-1470 • Courriel : [hr.rh@parl.gc.ca](mailto:hr.rh@parl.gc.ca)

Remarque : Les frais de déménagement et autres frais se rapportant au processus de sélection ne seront pas remboursés. Nous remercions tous ceux et celles qui postuleront et nous communiquerons avec les personnes choisies seulement.

3112302

WWW.SOLVAYPHARMA.CA



**PhytoDERM inc.**

**Secrétaire de direction**

**PhytoDERM**, chef de file dans le domaine des soins esthétiques, cherche à combler un poste de secrétaire de direction.

Vous avez une capacité de rédiger dans les deux langues officielles, possédez de 5 à 10 années d'expérience et une bonne maîtrise des logiciels Microsoft Office. Vous avez également l'expérience et l'habileté de transcrire les procès-verbaux des réunions de direction.

Vous êtes une personne méthodique, minutieuse, autonome, adaptable et pouvez travailler sous pression.

Nous offrons un salaire compétitif, des avantages sociaux et un milieu de travail stimulant.

Veuillez faire parvenir votre C.V. à:  
**PhytoDERM Inc.**  
Télécopieur: (514) 735-8460  
Courriel: [cv@phytoderm.com](mailto:cv@phytoderm.com)

3113348

## VP Ventes et Marketing

Environ 10 ans d'expérience  
Bacc. adm. mkt, génie électrique ou équivalent  
Expérience concrète dans la vente, le marketing et le développement d'affaires  
reliée aux solutions logicielles et d'équipements  
Expérience domaine haute technologie un atout  
Bilingue

**Solutions Mindready inc.**  
2800, Marie-Curie, Montréal (Québec) H4S 2C2  
Fax: 514-339-2827  
[genevieve.menard@mindready.com](mailto:genevieve.menard@mindready.com)

3113804

## Adjointe administrative Gestion des baux — Centre commercial

Au moins 5 ans d'expérience pertinente dans le domaine des centres commerciaux.  
Préparer tout document relié à la location de commerces et d'espaces à bureaux, sommaires, correspondance, rapports et autres tâches connexes.

Très bonne connaissance des langues française et anglaise, écrites et parlées, Word, Excel et Textra.

Scolarité : Secondaire V minimum, secrétariat juridique un atout.

Nous offrons un salaire compétitif et plusieurs avantages sociaux.

Veuillez transmettre votre C.V. par télécopieur à Mme Tremblay au

**(514) 735-9519**

3114044

## Banque du Canada



## Premier sous-gouverneur

En tant que banque centrale du pays, la Banque du Canada a pour mission de promouvoir le bien-être économique et financier des canadiens en formulant et en mettant en œuvre la politique monétaire, en concevant et en distribuant les billets de banque, en favorisant la fiabilité, la solidité et l'efficacité du système financier et en fournissant des services de gestion financière pour le compte du gouvernement fédéral et d'autres clients.

Nommé par le Conseil d'administration pour un mandat de sept ans avec l'agrément du gouverneur en conseil (Cabinet fédéral), le premier sous-gouverneur, de même que le gouverneur, fait partie du Conseil d'administration. Aux termes de la Loi sur la Banque du Canada, il est habilité à remplacer le gouverneur avec plein exercice des pouvoirs et fonctions de ce dernier. Le premier sous-gouverneur, de concert avec les autres membres du Conseil de direction de la Banque, contribue à ce que celle-ci assume ses responsabilités au chapitre de la politique monétaire et de la stabilité financière. Il a pour tâche de traduire les objectifs stratégiques en plans précis, de présider le comité de gestion de l'institution et de communiquer efficacement les politiques et les actions de la Banque aux parties intéressées, tant au Canada qu'à l'étranger.

Les candidats au poste de premier sous-gouverneur doivent posséder de solides connaissances en macroéconomie, ainsi qu'une compréhension approfondie et étendue de la théorie monétaire et des marchés financiers. Ils doivent en outre avoir des qualités de chef reconnues et faire preuve d'une compréhension et d'un discernement supérieurs dans l'application de décisions financières et économiques complexes. Enfin, ils doivent posséder une vaste expérience de la gestion et une aptitude exceptionnelle pour l'analyse et la communication, et être en mesure de travailler efficacement dans les deux langues officielles du Canada. La Loi sur la Banque du Canada stipule que le premier sous-gouverneur doit être citoyen canadien.

Les personnes ayant les compétences requises sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le 21 février 2003 par courrier électronique à: [cathy.graham@rayberndtson.ca](mailto:cathy.graham@rayberndtson.ca) ou par la poste à Paul Stanley, Associé principal, Ray & Berndtson, Royal Bank Plaza, South Tower, 200 Bay Street, Suite 3150, Toronto, ON M5J 2J3.

**RAY & BERNDTSON**  
Global Leaders in Executive Search

VANCOUVER ■ TORONTO ■ OTTAWA ■ MONTREAL ■ HALIFAX



3111911A

## Chef-comptable

### Nature de l'emploi:

- Vous serez responsable de la préparation des états financiers mensuels et annuels, du processus budgétaire et de l'analyse menant à la préparation de rapports de gestion.
- Vous assurerez une saine collaboration avec les différents intervenants corporatifs et créerez un climat propice à la rencontre d'objectifs préétablis.
- Vous participerez activement à l'élaboration de processus opérationnels et au développement d'outils de travail informatisés.

### Compétences:

- Vous détenez un diplôme universitaire en administration des affaires, option comptabilité et êtes titulaire d'un titre comptable reconnu.
- Vous possédez un minimum de 3 années d'expérience pertinente et de solides connaissances en comptabilité.
- Vous faites preuve de leadership, d'autonomie et votre capacité à travailler sous pression ainsi qu'en équipe vous caractérisent.
- Vous avez d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en français et en anglais.
- Vous faites preuve de créativité et de dynamisme dans la réalisation de vos différents mandats.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 7 février 2003, à l'attention de:

### INTAIR TRANSIT

1221, St-Hubert  
bureau 200  
Montréal (Québec) H2L 3Y8  
Télécopieur: (514) 843-8339  
Courriel:  
[elyse\\_villemare@travelcom.com](mailto:elyse_villemare@travelcom.com)

**Intair**  
Chef de file dans l'industrie du voyage

3113151

## Pour mieux se vendre...

Reuters

TORONTO — Le spécialiste canadien de marketing direct Mosaic Group a retenu les services de la firme new-yorkaise Lazard Freres & Co. pour l'aider dans la « vente possible » de la compagnie.

Mosaic, qui se vendrait en tout ou en partie, est actuellement en processus de restructuration depuis l'obtention de la protection judiciaire contre ses créanciers.

Son titre a bondi après le communiqué de la compagnie, prenant 20 %, ou 1 cent, à 6 cents à la Bourse de Toronto sur un volume inhabituel de 2,8 millions d'actions. Mais le prix est aussitôt retombé à 5 cents et a clôturé inchangé.

Les faibles ventes ont incité la compagnie à fermer sa division britannique en novembre pour réduire ses coûts, jetant 200 employés sur le pavé. Mosaic a supprimé 60 autres emplois en décembre et compte maintenant 1100 employés à temps plein.

Le directeur financier a remis sa démission en décembre dernier.

Le titre de Mosaic s'est dégonflé de 99 % depuis janvier 2002.

## Bénéfice inattendu chez Xerox

Reuters

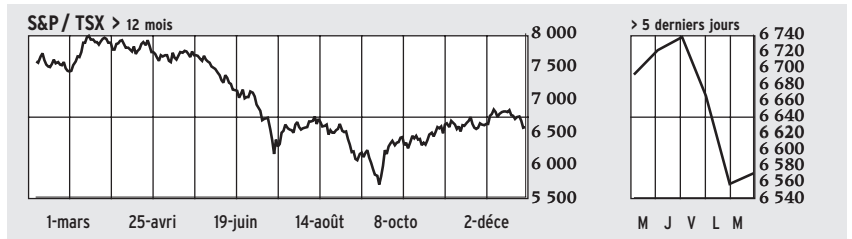
STAMFORD, Connecticut — Le fabricant américain de bureautique Xerox a annoncé hier un bénéfice inattendu au quatrième trimestre, les réductions de coûts et ses nouveaux produits lui ayant permis d'atténuer l'effet de la concurrence et la faiblesse de la demande en photocopieurs.

L'action du groupe a ouvert en forte hausse de 10,56 %, à 8,90 \$ US. Depuis son plus bas de 52 semaines de 4,20 \$ US touché en octobre dernier, elle avait déjà repris lundi près de 80 %.

Xerox, qui cherche à maintenir son résultat dans le vert, a renoué sur le trimestre avec un léger bénéfice net de 19 millions US, soit 1 cent par action.

## CARRIÈRES PROFESSIONS

BOURSE DE TORONTO



|                                                                   |           |           |                       |           |                |
|-------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------------------|-----------|----------------|
| HIER                                                              |           |           |                       |           |                |
| OUVERTURE                                                         | HAUT      | BAS       | FERMETURE             | VAR. 1 J  | VAR. 1 AN      |
| 6 572,24                                                          | 6 599,05  | 6 548,31  | 6 570,09              | 0,21 %    | -14,22 %       |
| ACTIONS NÉGOCIÉES 1 307   GAINS 488   PERTES 609   INCHANGÉES 210 |           |           |                       |           |                |
| 52 semaines                                                       | HAUT      | BAS       | Volume (millions)     | HIER      | JOUR PRÉCÉDENT |
|                                                                   | 7 992,70  | 5 678,28  |                       | 203       | 204            |
| SOUS-INDICES                                                      |           |           |                       |           |                |
|                                                                   | FERMETURE | VARIATION |                       | FERMETURE | VARIATION      |
| Services financiers                                               | 103,98    | 0,17      | Prod. consom. discr.  | 71,62     | 0,44           |
| Matériaux de base                                                 | 124,57    | 0,62      | Services de télécom.  | 49,31     | -0,13          |
| Énergie                                                           | 124,14    | -0,34     | Prod. consom. de base | 146,87    | 0,60           |
| Produits industriels                                              | 61,92     | 0,68      | Service publics       | 130,12    | 1,04           |
| Tech. de l'information                                            | 17,46     | -0,12     | Soins de santé        | 56,81     | 0,80           |

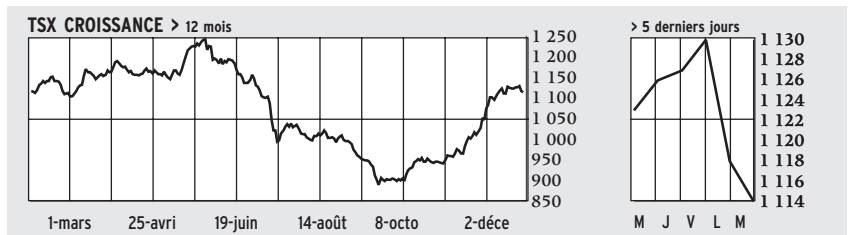
| AUTRES INDICES CANADIENS |           |       |          |                       |           |      |          |
|--------------------------|-----------|-------|----------|-----------------------|-----------|------|----------|
|                          | FERMETURE | VAR.  | VAR. (%) |                       | FERMETURE | VAR. | VAR. (%) |
| S&P / TSX 60             | 370,89    | 0,96  | 0,26     | S&P / TSX Moyen. Cap. | 423,74    | 2,28 | 0,54     |
| S&P / TSX Petites cap.   | 441,33    | -3,40 | -0,77    | DJ Can. Titans (40)   | 961,57    | 3,02 | 0,31     |

| LES 10 PLUS ACTIFS |          |            |           |                   |         |            |           |
|--------------------|----------|------------|-----------|-------------------|---------|------------|-----------|
|                    | VOLUME   | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |                   | VOLUME  | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |
| NORTEL NETWORKS    | 40723416 | 3,50       | -0,13     | BCE INC           | 2580026 | 28,87      | -0,13     |
| KINROSS GOLD CORP  | 5662307  | 3,69       | -0,21     | ADITIBI-CONSOL.   | 2337079 | 11,99      | 0,09      |
| BOMBARDIER/B       | 5292528  | 5,47       | 0,04      | BANQUE SCOTIA     | 2180963 | 50,00      | -0,15     |
| SUNCOR ENERGY INC  | 2765445  | 25,72      | -0,08     | ROYAL GROUP TECHN | 1961835 | 11,36      | -0,65     |
| BARRICK GOLD CORP  | 2763362  | 25,49      | 0,53      | TRANSCANADA PIPE. | 1817710 | 22,82      | 0,14      |

| TITRES GAGNANTS EN % |        |            |          | TITRES GAGNANTS EN \$ |        |            |           |
|----------------------|--------|------------|----------|-----------------------|--------|------------|-----------|
|                      | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |                       | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |
| DRAXIS HEALTH INC    | 370162 | 2,02       | 16,76    | BALLARD POWER         | 828655 | 16,00      | 1,70      |
| HYDROGENICS CORP.    | 93776  | 6,63       | 15,30    | MAGNA INTL./A         | 335189 | 86,49      | 1,47      |
| BALLARD POWER SYS    | 828655 | 16,00      | 11,89    | BIOVAIL CORP.         | 202416 | 44,46      | 1,39      |
| GLOBAL               | 198888 | 2,56       | 11,30    | GILDAN ACTIVEWEAR     | 96125  | 38,00      | 1,25      |
| WORLD HEART CORP     | 442345 | 1,83       | 1,11     | CANADIAN PAC.RAIL.    | 910138 | 30,60      | 1,22      |

| TITRES PERDANTS EN % |        |            |          | TITRES PERDANTS EN \$ |        |            |           |
|----------------------|--------|------------|----------|-----------------------|--------|------------|-----------|
|                      | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |                       | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |
| FIRSTSERVICE CORP    | 108954 | 20,50      | -19,32   | FIRSTSERVICE CORP     | 108954 | 20,50      | -4,91     |
| DYNAMIC OIL & GAS    | 19500  | 3,27       | -11,62   | REITMANS (CANADA)     | 2000   | 18,50      | -1,60     |
| CAMCO INC            | 10900  | 2,55       | -10,53   | HARRIS STEEL/A        | 1500   | 23,25      | -1,25     |
| AIRBOSS OF AMERICA   | 32600  | 2,20       | -10,20   | COGNOS INC            | 213578 | 34,43      | -1,20     |
| AMICA MATURE LIFE    | 11104  | 2,25       | -8,16    | TVX GOLD INC          | 343882 | 23,98      | -1,13     |

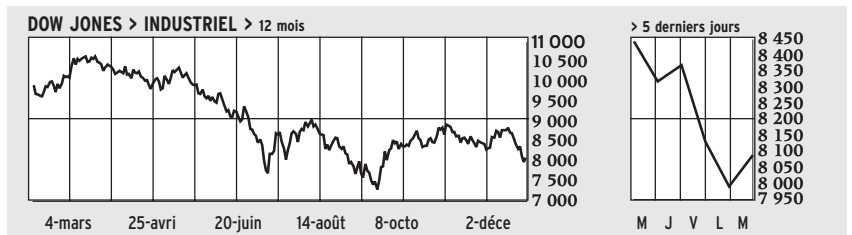
BOURSE DE CROISSANCE TSX



|                                                                 |          |          |                   |          |                |
|-----------------------------------------------------------------|----------|----------|-------------------|----------|----------------|
| HIER                                                            |          |          |                   |          |                |
| OUVERTURE                                                       | HAUT     | BAS      | FERMETURE         | VAR. 1 J | VAR. 1 AN      |
| 1 113,63                                                        | 1 119,62 | 1 108,44 | 1 114,42          | -0,32 %  |                |
| ACTIONS NÉGOCIÉES 966   GAINS 293   PERTES 378   INCHANGÉES 295 |          |          |                   |          |                |
| 52 semaines                                                     | HAUT     | BAS      | Volume (millions) | HIER     | JOUR PRÉCÉDENT |
|                                                                 | 1 256,23 | 887,29   |                   | 40       | 41             |

| LES 10 PLUS ACTIFS |         |            |           |                   |        |            |           |
|--------------------|---------|------------|-----------|-------------------|--------|------------|-----------|
|                    | VOLUME  | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |                   | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |
| AMERICAN BONANZA   | 2478500 | 0,31       | 0,04      | NUVO NETWORK      | 409300 | 0,26       | 0,06      |
| ZEDI SOLUTIONS I   | 1718303 | 0,15       | -0,01     | QUATERRA RESOURCE | 387000 | 0,20       | 0,00      |
| SANGOMA TECHNO.    | 1000000 | 0,23       | 0,01      | ENTREE GOLD INC   | 361000 | 0,55       | -0,02     |
| ADOBE VENTURES     | 569975  | 0,12       | 0,09      | CANICO RESOURCE C | 357080 | 4,10       | 0,50      |
| MARUM RESOURCES    | 487000  | 0,12       | 0,01      | GOLDEN HOPE MINES | 340400 | 0,32       | 0,10      |

NEW YORK



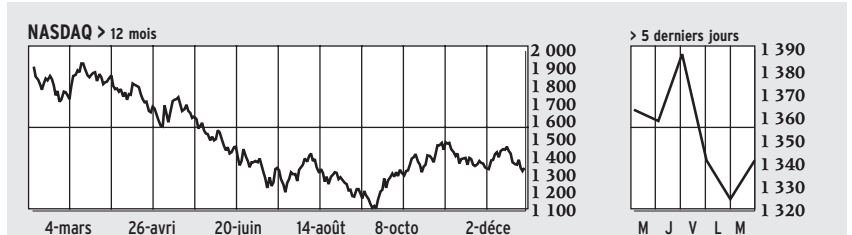
|                                                                       |           |           |                         |           |                |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-------------------------|-----------|----------------|
| HIER                                                                  |           |           |                         |           |                |
| OUVERTURE                                                             | HAUT      | BAS       | FERMETURE               | VAR. 1 J  | VAR. 1 AN      |
| 7 991,07                                                              | 8 114,00  | 7 991,07  | 8 088,84                | 1,24 %    | -17,80 %       |
| ACTIONS NÉGOCIÉES 3 474   GAINS 2 110   PERTES 1 202   INCHANGÉES 162 |           |           |                         |           |                |
| 52 semaines                                                           | HAUT      | BAS       | Volume (millions)       | HIER      | JOUR PRÉCÉDENT |
|                                                                       | 10 673,10 | 7 197,49  |                         | 1 454     | 1 446          |
| AUTRES INDICES DES AMÉRIQUES                                          |           |           |                         |           |                |
|                                                                       | FERMETURE | VARIATION |                         | FERMETURE | VARIATION      |
| S&P 500 composé                                                       | 858,54    | 11,06     | Dow Jones serv. publics | 209,28    | 6,02           |
| S&P 100 composé                                                       | 434,65    | 5,18      | AMEX composé            | 803,54    | -3,55          |
| Dow Jones transport                                                   | 2 165,44  | 21,43     | Russell 2000            | 373,17    | 4,59           |

| LES 10 PLUS ACTIFS |          |            |           |                   |          |            |           |
|--------------------|----------|------------|-----------|-------------------|----------|------------|-----------|
|                    | VOLUME   | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |                   | VOLUME   | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |
| NORTEL NETWORKS    | 27418300 | 2,30       | -0,09     | PFIZER INC        | 15369800 | 30,00      | 0,19      |
| XEROX CORP         | 25603600 | 9,45       | 1,40      | EMC CORP/MASS     | 15195800 | 7,72       | 0,66      |
| LUCENT TECH.       | 18825400 | 1,79       | 0,01      | TEXAS INSTRUMENTS | 14738000 | 16,00      | 0,58      |
| A T & T WIRELESS   | 18637800 | 6,40       | -0,30     | EXXON MOBIL CORPO | 13361000 | 32,66      | 0,84      |
| GENERAL ELECTRIC   | 16113500 | 23,15      | 0,10      | WYETH             | 12894400 | 37,70      | 3,70      |

| TITRES GAGNANTS EN % |          |            |          | TITRES GAGNANTS EN \$ |          |            |           |
|----------------------|----------|------------|----------|-----------------------|----------|------------|-----------|
|                      | VOLUME   | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |                       | VOLUME   | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |
| MONACO COACH         | 764100   | 14,27      | 18,13    | BERKSHIRE HATH./B     | 8300     | 2250,00    | 15,00     |
| XEROX CORP           | 25603600 | 9,45       | 17,39    | WASHINGTON P/B        | 11900    | 701,00     | 13,00     |
| GENERAL CABLE C.     | 141000   | 4,00       | 14,29    | WYETH                 | 12894400 | 37,70      | 3,70      |
| VALUE CITY DEPT      | 16300    | 2,07       | 13,74    | ALLIANT TECHSYST.     | 1141400  | 55,14      | 3,50      |
| MYKROLIS CORP        | 88600    | 8,16       | 11,78    | NORTHROP              | 1620800  | 91,86      | 3,47      |

| TITRES PERDANTS EN % |         |            |          | TITRES PERDANTS EN \$ |         |            |           |
|----------------------|---------|------------|----------|-----------------------|---------|------------|-----------|
|                      | VOLUME  | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |                       | VOLUME  | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |
| SGL CARBON AG-SPO    | 4000    | 3,70       | -12,94   | ALLEGHANY CORP        | 9200    | 168,78     | -2,72     |
| BRASKEM SA-SPON A    | 13900   | 2,52       | -11,58   | WILSON GREATBATCH     | 2001100 | 25,95      | -2,70     |
| EXTENDED STAY AM.    | 1481600 | 11,39      | -9,82    | MARKEL CORP           | 34300   | 203,75     | -2,25     |
| WILSON GREATBATCH    | 2001100 | 25,95      | -9,42    | RJ REYNOLDS TOB.H     | 1533800 | 40,90      | -2,12     |
| HARMONY GOLD MIN.    | 3200    | 11,10      | -9,39    | STRYKER CORP          | 2447100 | 61,51      | -1,79     |

NASDAQ



|                                                                       |           |           |                   |           |                |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-------------------|-----------|----------------|
| HIER                                                                  |           |           |                   |           |                |
| OUVERTURE                                                             | HAUT      | BAS       | FERMETURE         | VAR. 1 J  | VAR. 1 AN      |
| 1 335,43                                                              | 1 346,50  | 1 321,44  | 1 342,18          | 1,28 %    | -30,73 %       |
| ACTIONS NÉGOCIÉES 3 519   GAINS 2 009   PERTES 1 272   INCHANGÉES 238 |           |           |                   |           |                |
| 52 semaines                                                           | HAUT      | BAS       | Volume (millions) | HIER      | JOUR PRÉCÉDENT |
|                                                                       | 1 959,05  | 1 108,49  |                   | 1 175     | 1 208          |
| SOUS-INDICES                                                          |           |           |                   |           |                |
|                                                                       | FERMETURE | VARIATION |                   | FERMETURE | VARIATION      |
| Assurances                                                            | 2 240,49  | -0,31     | Industrielles     | 1 016,12  | 9,24           |
| Banques                                                               | 2 227,72  | 20,03     | Télécomm.         | 1 115,47  | 3,08           |
| Finances                                                              | 117,50    | 0,00      | Transports        | 1 224,58  | 11,19          |

| LES 10 PLUS ACTIFS |          |            |           |                   |          |            |           |
|--------------------|----------|------------|-----------|-------------------|----------|------------|-----------|
|                    | VOLUME   | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |                   | VOLUME   | CLÔT. (\$) | VAR. (\$) |
| CISCO SYSTEMS      | 57131800 | 14,22      | 0,51      | APPLIED MATERIALS | 24692100 | 13,24      | -0,04     |
| INTEL CORP         | 50169900 | 16,03      | 0,15      | DELL COMPUTER     | 22513500 | 24,81      | 0,81      |
| SUN MICROSYS       | 40010400 | 3,33       | 0,07      | JDS UNIPHASE CORP | 21414000 | 2,66       | 0,13      |
| MICROSOFT CORP     | 34805100 | 48,89      | -0,28     | METAWAVE COM.     | 19036100 | 0,05       | -0,01     |
| ORACLE CORP        | 30430600 | 11,97      | 0,04      | I2 TECHNOLOGIES I | 16134600 | 1,06       | 0,14      |

| TITRES GAGNANTS EN % |         |            |          | TITRES GAGNANTS EN \$ |         |            |          |
|----------------------|---------|------------|----------|-----------------------|---------|------------|----------|
|                      | VOLUME  | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |                       | VOLUME  | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| DIVERSINET CORP      | 1000    | 1,90       | 726,09   | INFOSYS TECH./SP      | 73600   | 64,52      | 2,66     |
| DECTRON INTERNATI    | 30700   | 0,20       | 66,67    | CENTRAL EURO DIST     | 130600  | 27,04      | 2,48     |
| VINA TECHNOLOGIES    | 145100  | 0,22       | 37,50    | NEOPHARM INC          | 381200  | 11,28      | 2,43     |
| A.D.A.M. INC         | 90200   | 0,62       | 34,78    | VAXGEN INC            | 1449500 | 14,54      | 2,29     |
| PLUG POWER INC       | 1504200 | 5,41       | 33,53    | ARTISAN COMPONENT     | 1053200 | 17,39      | 2,14     |

| TITRES PERDANTS EN % |         |            |          | TITRES PERDANTS EN \$ |         |            |          |
|----------------------|---------|------------|----------|-----------------------|---------|------------|----------|
|                      | VOLUME  | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |                       | VOLUME  | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| DICE INC             | 107500  | 0,06       | -69,44   | FIRSTSERVICE CORP     | 34900   | 13,32      | -3,18    |
| CANNONDALE CORP      | 1455700 | 0,22       | -56,86   | BLDRS ASIA 50 ADR     | 1600    | 47,12      | -2,78    |
| MICROHELIX INC       | 1500    | 0,03       | -50,00   | KRONOS INC            | 841500  | 36,40      | -2,37    |
| ALPHASTAR INS.GRP    | 8400    | 0,15       | -31,05   | TECHNE CORP           | 4764900 | 23,17      | -2,30    |
| QXL RICARDO PLC      | 8500    | 2,21       | -26,33   | CORVEL CORP           | 41500   | 31,51      | -2,24    |

|               |        |        |                   |          |                |
|---------------|--------|--------|-------------------|----------|----------------|
| NASDAQ CANADA |        |        |                   |          |                |
| OUVERTURE     | HAUT   | BAS    | FERMETURE         | VAR. 1 J | VAR. 1 AN      |
| 225,35        | 227,40 | 223,00 | 225,25            | 0,46 %   | -36,03 %       |
| 52 semaines   | HAUT   | BAS    | Volume (millions) | HIER     | JOUR PRÉCÉDENT |
|               | 359,24 | 172,89 |                   | 39       | 35             |

Source: Bloomberg

INVESTIR

Reuters

TORONTO — La Bourse de Toronto a terminé en très légère hausse hier, les titres des services financiers maintenant le parquet à flot tandis que plusieurs investisseurs restaient tout simplement dans les gradins dans l'attente du discours annuel du président américain George W. Bush sur l'état de l'Union.

L'indice phare S&P/TSX a progressé de 13,57 points, ou 0,21 %, à 6570,09, faisant suite à un recul de 108 points la veille.

À Wall Street, l'indice Dow Jones des industrielles a progressé de 99,49 points (1,25 %), à 8089,05, tandis que le S&P 500 s'est adjugé 11,07 points (1,31 %), à 858,55. Sur le NASDAQ, l'indice composite a monté de 17,04 points (1,29 %), à 1342,31.

À Toronto, le titre de la Banque Royale a avancé de 15 cents, ou 0,3 %, à 55,80 \$, tandis que la Banque de Montréal s'ajugeait 30 cents, ou 0,7 %, à 41 \$.

Le sous-indice de la finance, qui pèse lourd à Toronto, a grimpé de

0,16 % tandis que les industrielles prenaient 1 %. Dans l'ensemble, sept des 10 sous-groupes ont terminé en hausse.

Les valeurs américaines ont monté, soutenues par les prévisions rassurantes de certaines grandes entreprises et par un indice de confiance du consommateur qui, bien qu'à son plus bas depuis neuf ans en janvier, était moins mauvais qu'on ne s'y attendait.

Le climat était néanmoins là aussi à la prudence avant le discours sur l'état de l'Union du président George W. Bush durant la nuit qui ne devrait pas manquer d'évoquer les projets militaires américains contre l'Irak.

Outre l'éventualité d'une offensive militaire américaine contre l'Irak, le président Bush devrait aussi parler de son plan de réduction des impôts de 674 milliards US et tenter de convaincre les Américains que cela réussira à relancer une économie à la traîne.

En dépit d'une faible hausse de son bénéfice durant le dernier trimestre, Merck, le deuxième laboratoire pharmaceutique américain, a

rassuré avec ses prévisions. Merck a pris 5,1 %, à 54,40 \$ US. Son concurrent Wyeth a reconnu que son bénéfice baisserait fortement durant le trimestre courant, mais il anticipe une reprise durant l'exercice grâce aux nouveaux médicaments qu'il mettra sur le marché. L'action a bondi de 10,88 %, à 37,70 \$ US.

Même situation pour le producteur de matériel de bureautique Xerox qui a en outre renoué avec le bénéfice au quatrième trimestre. Le titre a flambé de 17,39 %, à 9,45 \$ US, dans 25,6 millions d'actions, le plus gros volume du jour sur le NYSE.

L'éditeur McGraw-Hill a monté de 5,59 %, à 58,32 \$ US, à la suite d'un bon résultat et de perspectives plus optimistes sur ses recettes publicitaires.

En revanche, le deuxième opérateur de téléphonie locale américain, SBC Communications, a perdu 2,13 %, à 24,32 \$ US, après avoir admis que ses ventes pourraient baisser de 1 à 5 % cette année et que la concurrence lui avait pris des clients.

La CIBC prise en faute

Bloomberg et La Presse

TORONTO — La Banque CIBC a omis de signaler des conflits d'intérêts potentiels dans des rapports d'analyse sur Shoppers Drug Mart Corp. en 2001 et 2002, soutiennent les commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

CIBC World Markets, la division de courtage de la banque, est parvenue provisoirement à un règlement des accusations avec du personnel des commissions des valeurs mobilières des deux provinces. Pour leur part, les responsables des organismes de réglementation ont précisé qu'ils vont tenir des audiences le 27 février prochain pour étudier le règlement proposé.

Les deux commissions soutiennent que la CIBC n'a pas indiqué dans les cinq rapports publiés entre décembre 2001 et février 2002 qu'elle était la principale preneuse ferme lors du placement initial de Shoppers en novembre 2001, une affaire de 540 millions de dollars, et qu'elle possédait des actions de Shoppers. Les rapports recommandaient aux investisseurs d'acheter les actions de la compagnie, disent les commissions.

Ces dernières ajoutent que la CIBC a aussi omis de dévoiler que Shoppers avait une dette avec sa banque mère. De son côté, la Commission des valeurs mobilières du Québec allègue que la CIBC n'a pas mentionné dans ses rapports qu'elle avait acheté des actions additionnelles de Shoppers, de Toronto, à la date de clôture du placement initial.

« Ces éléments omis par inadvertance dans les rapports d'analyse étaient en fait dévoilés, pour l'essentiel, dans le prospectus de Shoppers Drug Mart », soutient Stephen Forbes, porte-parole de CIBC World Markets.

Shoppers a versé une prime de 27 millions à ses preneurs fermes lors de son placement initial. Les actions de Shoppers se sont bonifiées de 28 % depuis le prix de lancement de 18 \$.

La CVMQ rendra son entente publique le 27 février, à moins qu'une des parties ne demande le huis clos. Dans ce cas, l'entente serait rendue publique seulement après que les commissaires l'aient approuvée.

Le titre de Shoppers a cédé 12 cents, à 22,90 \$ hier, à la Bourse de Toronto, alors que l'action de CIBC, à 42,78 \$, a glissé de 2 cents.

UBS Warburg recommande de vendre Air Canada

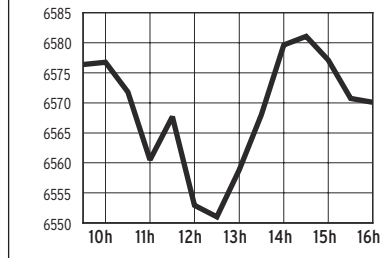
Reuters

UBS WARBURG a conseillé hier à ses clients de vendre le titre d'Air Canada en raison des incertitudes sur une éventuelle guerre en Irak, de la guerre de prix entre transporteurs aériens canadiens et de l'impact des coûts d'exploitation élevés sur ses résultats trimestriels.

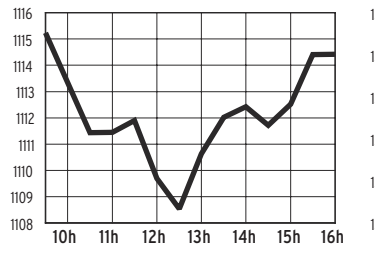
La banque d'investissement a réduit sa recommandation sur le titre du premier transporteur canadien de « neutre 2 » à « réduire 2 », sa cote la plus basse habituellement réservée

D10

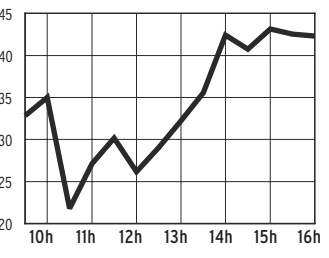
S&P/TSX



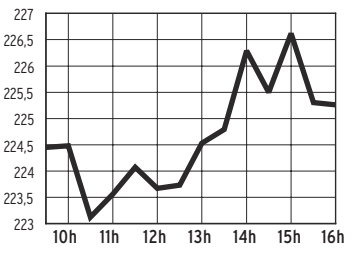
TSX Croissance



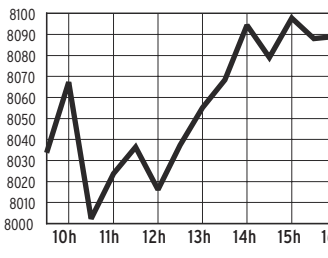
NASDAQ



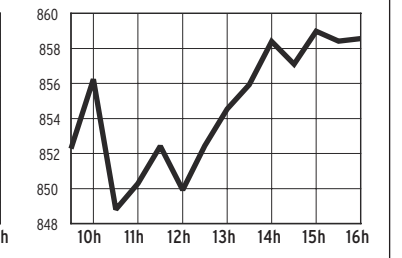
NASDAQ Canada



Dow Jones



S&P 500



3107229A Pour mieux comprendre ce que signifie nouvelle économie.

www.lapresseaffaires.com, la nouvelle référence en information économique.

Bourse en direct, forums, portefeuille personnalisé et plusieurs autres outils indispensables.

NEW YORK

| Valuers | Div | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Net | ch. | 52 sem. | Net | ch. | 52 sem. | Net | ch. | 52 sem. | Net | ch. | 52 sem. | Net | ch. | 52 sem. |
|---------|-----|--------|------|-----|-------|-----|-----|---------|-----|-----|---------|-----|-----|---------|-----|-----|---------|-----|-----|---------|
|---------|-----|--------|------|-----|-------|-----|-----|---------|-----|-----|---------|-----|-----|---------|-----|-----|---------|-----|-----|---------|

| A-B | Bombay | 1214 | 5.55 | 5.26 | 5.00 | 0.22 |  |  | DeaFns | 7016 | 39.23 | 38.27 | 0.85 | 0.17 |  |  |  | Harvor | 1.776 | 202 | 22.08 | 21.53 | 21.94 | 0.39 |
|-----|--------|------|------|------|------|------|--|--|--------|------|-------|-------|------|------|--|--|--|--------|-------|-----|-------|-------|-------|------|
|-----|--------|------|------|------|------|------|--|--|--------|------|-------|-------|------|------|--|--|--|--------|-------|-----|-------|-------|-------|------|

|     |     |     |      |      |      |  |  |        |       |       |       |       |      |  |  |  |          |       |       |       |       |      |  |
|-----|-----|-----|------|------|------|--|--|--------|-------|-------|-------|-------|------|--|--|--|----------|-------|-------|-------|-------|------|--|
| ACR | 508 | 501 | 4.65 | 4.90 | 0.10 |  |  | BoStSc | 46317 | 42.19 | 40.01 | 41.00 | 0.70 |  |  |  | McKossan | 1.410 | 26.32 | 27.28 | 28.28 | 0.76 |  |
|-----|-----|-----|------|------|------|--|--|--------|-------|-------|-------|-------|------|--|--|--|----------|-------|-------|-------|-------|------|--|

|          |     |     |      |      |      |      |  |        |    |     |       |       |       |      |  |  |          |    |      |       |       |       |      |
|----------|-----|-----|------|------|------|------|--|--------|----|-----|-------|-------|-------|------|--|--|----------|----|------|-------|-------|-------|------|
| ACM Inco | 675 | 675 | 6.87 | 6.81 | 6.82 | 0.02 |  | Bowstr | 22 | 955 | 11.28 | 10.98 | 11.00 | 0.15 |  |  | Medtrinc | 52 | 2594 | 23.13 | 22.82 | 23.02 | 0.11 |
|----------|-----|-----|------|------|------|------|--|--------|----|-----|-------|-------|-------|------|--|--|----------|----|------|-------|-------|-------|------|

|         |     |     |      |      |      |      |  |          |     |      |       |      |       |      |  |  |          |    |      |       |       |       |      |
|---------|-----|-----|------|------|------|------|--|----------|-----|------|-------|------|-------|------|--|--|----------|----|------|-------|-------|-------|------|
| ACM Mtl | 131 | 130 | 4.43 | 4.35 | 4.43 | 0.01 |  | BowStrat | 128 | 1554 | 10.31 | 9.76 | 10.19 | 0.33 |  |  | Medtrinc | 52 | 2594 | 23.13 | 22.82 | 23.02 | 0.11 |
|---------|-----|-----|------|------|------|------|--|----------|-----|------|-------|------|-------|------|--|--|----------|----|------|-------|-------|-------|------|

|        |       |     |      |      |      |  |        |      |       |       |       |       |      |  |  |       |      |      |       |       |       |      |
|--------|-------|-----|------|------|------|--|--------|------|-------|-------|-------|-------|------|--|--|-------|------|------|-------|-------|-------|------|
| AES Co | 37102 | 4.0 | 2.86 | 3.48 | 0.03 |  | BmlySc | 1.12 | 72194 | 23.20 | 23.20 | 23.21 | 0.22 |  |  | MerCo | 1.20 | 1601 | 40.00 | 41.18 | 40.00 | 0.10 |
|--------|-------|-----|------|------|------|--|--------|------|-------|-------|-------|-------|------|--|--|-------|------|------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |        |     |      |       |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|--------|-----|------|-------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| AFLAC | 211654 | 31.40 | 30.62 | 31.21 | 0.09 |  | BrnAir | 729 | 1867 | 16.08 | 18.55 | 16.16 | 0.31 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|--------|-----|------|-------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|     |       |     |      |      |      |  |           |    |      |       |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-----|-------|-----|------|------|------|--|-----------|----|------|-------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| AMR | 34785 | 3.5 | 3.12 | 3.13 | 0.01 |  | Brunswick | 50 | 4355 | 19.10 | 18.66 | 19.03 | 0.14 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-----|-------|-----|------|------|------|--|-----------|----|------|-------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |         |     |     |      |      |      |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|---------|-----|-----|------|------|------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | BushMtl | 185 | 581 | 5.81 | 5.65 | 5.70 | 0.05 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|---------|-----|-----|------|------|------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |         |     |     |      |      |      |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|---------|-----|-----|------|------|------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Buckeye | 250 | 581 | 5.81 | 5.65 | 5.70 | 0.05 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|---------|-----|-----|------|------|------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |      |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 | 0.82 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|------|

|       |        |       |       |       |      |  |      |    |    |      |       |       |      |  |  |         |    |       |       |       |       |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|
| ACM T | 103338 | 13.87 | 13.40 | 13.55 | 0.09 |  | Bunz | 30 | 82 | 0.30 | 29.10 | 30.12 | 0.10 |  |  | Merrill | 64 | 59796 | 36.40 | 35.64 | 36.02 |
|-------|--------|-------|-------|-------|------|--|------|----|----|------|-------|-------|------|--|--|---------|----|-------|-------|-------|-------|



*Suite à la  
page D 13*

## D13

Do



AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-06-000087-995

COUR SUPÉRIEURE  
(Recours collectif)  
  
David Kavanaght  
Requérant  
  
C.  
Ville de Montréal  
Intimée

AVIS AUX MEMBRES (Art. 1006 C.p.c.)

1. Prenez avis que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 15 octobre 2002 par jugement de l'Honorable Juge Jacques Dufresne de la Cour supérieure, pour les individus faisant partie du groupe décrit comme suit: «Toutes les personnes physiques auxquelles fut émis un constat d'infraction en vertu du Code de procédure pénale, L.R.Q. c.C-25.1, relativement à une infraction de l'Ordonnance no 3 adoptée à la séance du comité exécutif de la VILLE DE MONTRÉAL, tenue le 25 juillet 1979, et émise en vertu du Règlement sur les Parcs P-3 R.R.V.M. (et ci-après nommée Ordonnance no 3), alors qu'elles étaient présentes à la Place Émilie Gamelin dans la Ville de Montréal, district de Montréal et ce, depuis les trois années précédant la signification des présentes, soit entre le 29 juillet 1996 et le 28 juillet 1999;
- 1.1 Le statut de représentant est accordé à David Kavanaght;
- 1.2 Le recours sera exercé dans le district de Montréal en vertu d'une ordonnance du juge en chef;
2. Les questions de faits et de droits qui seront traitées collectivement sont les suivantes:
- 2.1 La Communauté Urbaine de Montréal avait-elle le pouvoir d'émettre des constats d'infraction en vertu du Code de procédure pénale, L.R.Q. c. C-25.1 relativement à une infraction de l'Ordonnance no 3 aux personnes qui étaient présentes à la Place Émilie Gamelin dans la Ville de Montréal, district de Montréal?
- 2.2 La Communauté Urbaine de Montréal et la Ville de Montréal suite à l'émission d'un constat d'infraction, avaient-elles le pouvoir de procéder à l'arrestation, la détention, la citation en justice, la condamnation et à l'accusation sur d'autres chefs?
- 2.3 La Communauté Urbaine de Montréal et la Ville de Montréal ont-elles commis un ou des abus de droit?
- 2.4 Les constats émis en vertu du Code de procédure pénale, L.R.Q. c. C-25.1 relativement à une infraction de l'Ordonnance no 3 sont-ils nuls de nullité absolue?
- 2.5 Les droits constitutionnels et/ou quasi constitutionnels des membres du groupe ont-ils été violés?
- 2.6 La nouvelle Ville de Montréal (résultant de la fusion) est-elle responsable des dommages causés aux membres du groupe?
- 2.7 Les membres du groupe ont-ils droit à des dommages, intérêts et à des dommages exemplaires?
- 2.8 Quel est la quotité des dommages?
3. Les conclusions recherchées sont les suivantes:
- 3.1 ACCUEILLIR le recours collectif exercé par le requérant;
- 3.2 CONDAMNER la Ville de Montréal à payer la somme de 2 500 \$ à titre de dommages intérêts et la somme de 2 500 \$ à titre de dommages exemplaires à toutes les personnes qui ont été arrêtées en raison de l'émission d'un constat d'infraction en vertu du Code de procédure pénale, L.R.Q. c. C-25.1 et ce relativement à une infraction de l'Ordonnance no 3 alors qu'elles étaient présentes à la Place Émilie Gamelin dans la Ville de Montréal, district de Montréal et ce, depuis les trois années précédant la signification des présentes;
- 3.3 CONDAMNER la Ville de Montréal à payer la somme de 2 500 \$ à titre de dommages intérêts et la somme de 2 500 \$ à titre de dommages exemplaires à toutes les personnes qui ont été détenues en raison de l'émission d'un constat d'infraction, (...);
- 3.4 CONDAMNER la Ville de Montréal à payer la somme de 250 \$ à titre de dommages intérêts et la somme de 250 \$ à titre de dommages exemplaires à toutes les personnes qui ont été citées en justice suite à l'émission d'un constat, (...);
- 3.5 CONDAMNER la Ville de Montréal à payer la somme de 250 \$ à titre de dommages intérêts et la somme de 250 \$ à titre de dommages exemplaires à toutes les personnes qui ont été trouvées coupables suite à l'émission d'un constat, (...);
- 3.6 CONDAMNER la Ville de Montréal à payer la somme de 500 \$ à titre de dommages intérêts et la somme de 500 \$ à titre de dommages exemplaires à toutes les personnes, qui ont reçu une sentence suite à l'émission d'un constat, (...);
- 3.7 CONDAMNER la Ville de Montréal à payer la somme de 1 000 \$ à titre de dommages intérêts et la somme de 1 000 \$ à titre de dommages exemplaires à toutes les personnes qui, pour le motif de l'émission d'un constat d'infraction, (...), ont été accusées pour d'autres infractions;
- 3.8 CONDAMNER la Ville de Montréal à payer le remboursement de la somme déboursée à titre de dommages intérêts et la somme de 500 \$ à titre de dommages exemplaires à toutes les personnes qui, pour le motif de l'émission d'un constat, (...), ont déboursé une somme d'argent, à titre d'amende et/ou de frais;
- 3.9 PLUS les honoraires extrajudiciaires au montant de 1,00 \$ que le requérant se réserve le droit d'amender lors de l'audition au fond;
- 3.10 PLUS les intérêts légaux en plus de l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 du Code civil du Québec depuis l'assignation;
- 3.11 LE TOUT, avec dépens;
4. Le recours collectif à être exercé par le représentant pour le compte des membres du groupe consistera en une action en dommages intérêts et dommages exemplaires;
5. Sauf permission spéciale, tout membre faisant partie du groupe sera lié par le jugement à intervenir sur le recours collectif à moins qu'il ne s'exclue en avisant la Greffière de la Cour supérieure du district de Montréal par courrier recommandé ou certifié transmis au plus tard 90 jours suivant la publication du présent avis;
6. Tout membre du groupe qui a déjà intenté une action individuelle dont dispenserait le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion;
7. Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable ou à un examen médical, selon le cas, à la demande de l'intimée. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le Tribunal le considère nécessaire;
8. Un membre du groupe autre que le représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif;
9. Les membres intéressés du groupe sont priés de se rapporter aux procureurs du représentant, à l'adresse suivante:  
GREY CASGRAIN  
3410, rue Peel, suite 2102  
Montréal (Québec) H3A 1W8  
Télécopieur: (514) 288-8908



McGill

APPEL D'OFFRES  
NOUVEAU PAVILLON DE MUSIQUE  
Université McGill  
Montréal

L'institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) propriétaire, ayant son siège au 845 rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3A 2T5 demande des soumissions pour la construction du Nouveau Pavillon de Musique.  
  
Les documents contractuels pourront être obtenus à l'imprimerie Tom Desmarais, 1255 rue Université, bureau 100, Montréal, à compter du 28 janvier 2003 à 10h00, payable selon le barème des coûts de l'imprimeur. Pour information, veuillez contacter M. Shawn Robinson (514) 878-3168.  
  
Les soumissions dans les enveloppes cachetées seront reçues à l'endroit suivant:  
INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES (UNIVERSITÉ MCGILL)  
840 AVE. DR. PENFIELD, BUREAU 460  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 1A4  
A L'ATTN DE : MME CAROLINE NIEUWENHOF (514) 398-2901  
  
Le 27 février 2003, jusqu'à 14h00 heure locale, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.  
  
Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de 10% du montant de la soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé du même montant fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles émises au porteur ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de la même valeur.  
  
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.  
  
Une session d'information suivie d'une visite des lieux est prévue le vendredi, 31 janvier à 10h30 au 555 rue Sherbrooke Ouest, dans la salle de conférence du Département de musique. Les présences seront notées.  
  
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.  
  
Réel Tessier, ing.  
Directeur général  
Service des immeubles  
3113235A



Parc Jean-Drapeau

Appel d'offres  
  
Service professionnel en gestion de projets  
Championnats du monde de natation FINA - Montréal 2005

La Société du parc des îles désire obtenir des offres de service professionnel pour la gestion du projet de construction des nouvelles piscines de l'île Sainte-Hélène ainsi que pour la restauration du pavillon des Baigneurs. Ces travaux seront exécutés dans le cadre des préparatifs aux Championnats du monde de natation FINA qui doivent avoir lieu au parc Jean-Drapeau, à Montréal, en juillet 2005. Le gestionnaire de projets recherché doit être un professionnel de la construction (architecte ou ingénieur) et doit détenir une maîtrise en gestion de projets. Il doit par surcroît posséder une expérience pertinente en gestion de projets publics de nature similaire au projet FINA.  
  
Les termes de référence décrivant les modalités contractuelles du mandat en gestion de projets pourront être obtenus à partir du mercredi 29 janvier 2003, en s'adressant à la Société du parc des îles du Canada, 1, Circuit Gilles-Villeneuve, île Notre-Dame, Montréal, via le pont de la Concorde, de 9 h à 16 h, moyennant un montant non remboursable de 20 \$, taxes incluses, en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de la Société du parc des îles.  
  
Les offres de service professionnel seront reçues jusqu'à 11 h, le vendredi 14 février 2003. Elles devront être présentées dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc des îles, pavillon du Canada, 1, Circuit Gilles-Villeneuve, île Notre-Dame, Montréal (Québec) H3C 1A9 (accès via le pont de la Concorde). Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.  
  
La Société du parc des îles ne s'engage à accepter aucune des offres reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.  
  
Le directeur général  
  
Marcel Caron  
3114278



Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

APPEL D'OFFRES NO 03-04

PROJET :  
Agrandissement du 550, 53<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (arrondissement Pointe-aux-Trembles)  
  
Les documents contractuels et conditions de soumission seront disponibles à partir du 31 janvier 2003 à 8 h 30 (bureau fermé à partir de 12 h 30) au bureau des architectes Léger, Bertomeu et ass., architectes, s.e.n.c., situé au 5995, boul. Gouin Ouest, bureau 307, Montréal H4J 2P8, (514) 331-6490, contre un chèque visé ou argent comptant de 100 000 \$, non remboursable.  
  
Visite des lieux facultative des soumissionnaires : le mardi 11 février 2003 à 10 h, entrée principale.  
  
Ouverture des soumissions, le 25 février 2003 à 14 h au Centre administratif de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, 550, 53<sup>e</sup> Avenue, Montréal.  
  
Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.  
  
CHRISTIANE ST-ONGE  
Secrétaire générale  
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île  
3112891

AVIS AUX CR ANCIERS DE  
NAME INC. (' Name Inc.')

(autrefois connue sous le nom de Ecompark Inc.)  
No de dossier : 01-CL-4220  
COUR SUPÉRIEURE DE L'ONTARIO  
(Chambre commerciale)  
DANS L'AFFAIRE DU SÉQUESTRE  
NOMMÉ PAR LA COUR DE NAME INC.  
(autrefois connue sous le nom de Ecompark Inc.)  
RE : AVIS AUX CRÉANCIERS DE  
PRODUIRE DES RÉCLAMATIONS  
ET DATE LIMITE DE PRODUCTION  
DES RÉCLAMATIONS

PRENEZ AVIS que la présente est publiée en vertu de l'Ordonnance rendue par la Cour supérieure de l'Ontario le 18 décembre 2002 («l'Ordonnance»). La Cour a ordonné à A. Farber & Partners Inc., Séquestre-Gérant de Name Inc. (le «Séquestre»), d'envoyer des formulaires de preuve de réclamation à tous les créanciers connus de Name Inc. Toute personne n'ayant pas reçu de formulaire de preuve de réclamation et qui croit avoir une réclamation contre Name Inc., qu'elle soit non liquidée, éventuelle ou autre, devra transmettre au Séquestre une preuve de réclamation qui devra être reçue au plus tard à 3 h (heure de Toronto) le 30 mai 2003 (la «Date limite»).  
  
LES RÉCLAMATIONS QUI N'AURONT PAS ÉTÉ REÇUES PAR LE SÉQUESTRE À LA DATE LIMITE SERONT EXCLUES ET RÉPUTÉES ÉTEINTES POUR TOUJOURS, À TOUTES FINS QUE DE DROIT.  
  
Les créanciers qui n'auront pas reçu le formulaire de preuve de réclamation du Séquestre pourront contacter le Séquestre pour obtenir la documentation.  
  
LES CRÉANCIERS DE NAME LTD. (ET NON NAME INC.) DEVRONT PRODUIRE UNE PREUVE DE RÉCLAMATION DANS LA FAILLITE DE NAME LTD.  
  
Daté ce 21 janvier 2003.  
  
A. FARBER & PARTNERS INC.  
Séquestre et Gérant de Name Inc.  
1200, avenue Sheppard Est, suite 300  
Toronto (Ontario) M2K 2R8  
À l'attention de M. Adrian Isaacs ou de M. Bill Nicholls  
Tél. : (416) 496-1200  
Téléc. : (416) 496-9651  
3112877

SOUMISSIONS PUBLIQUES

Fabrication de circuits  
de commande de portes  
pour voitures de métro  
MR-63

Documents disponibles  
50 \$ non remboursable – mandat  
ou chèque visé à l'ordre de la STM  
8845, boul. Saint-Laurent, rez-de-  
chaussée (réception), Montréal, à  
compter du mercredi 29 janvier  
2003 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à  
15 h 30.  
Information : (514) 280-4904  
Dépôt des soumissions  
Siège social de la STM, 800, de La  
Gauchetière Ouest – Bureau 8100 –  
Réception - 8<sup>e</sup> étage – Portail Nord-  
Est, Montréal, avant le vendredi  
14 février 2003 à 15 h. Ouverture  
publique immédiatement après.  
Garantie de soumission  
Aucune.  
Note  
La Société ne s'engage à accepter,  
ni la plus favorable, ni aucune des  
soumissions, et n'encourt aucune  
obligation envers les soumission-  
naires.  
Référence : STM-2710-01-03-18  
Louise Pouliot  
Secrétaire adjointe  
STM

SOUMISSIONS PUBLIQUES

Service de laboratoire  
pour l'analyse d'huiles à  
moteur des autobus  
urbains de la STM

Documents disponibles  
50 \$ non remboursable - chèque  
visé ou mandat à l'ordre de la STM  
8845, boul. Saint-Laurent, rez-de-  
chaussée (réception), Montréal, à  
compter du mercredi 29 janvier 2003,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 30.  
Information : (514) 280-4909  
Dépôt des soumissions  
Siège social de la STM, 800, de La  
Gauchetière Ouest, bureau 8100 –  
Réception STM, 8<sup>e</sup> étage – Portail  
Nord-Est, Montréal, avant le vendredi  
14 février 2003 à 15 h. Ouverture  
publique immédiatement après.  
Garantie de soumission  
Aucun cautionnement requis.  
Note  
La STM ne s'engage à accepter, ni  
la plus favorable, ni aucune des  
soumissions, et n'encourt aucune  
obligation envers les soumission-  
naires.  
Référence : STM-2708-12-02-60  
Louise Pouliot  
Secrétaire adjointe  
STM



CASILOC INC.

APPEL D'OFFRES  
CONSTRUCTION & APPROVISIONNEMENT

Projet  
•Théâtre du Casino du Lac Leamy  
(transformation en cabaret)  
  
Les entrepreneurs et les fournisseurs  
d'équipements et de services peuvent  
obtenir l'information sur les appels  
d'offres de construction et d'appro-  
visionnement en visitant le site Internet  
de l'entreprise :  
**www.casiloc.com**



VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT MONT-ROYAL

APPEL D'OFFRES  
SMP-2003-03  
PLANTATION ET ENTRETIEN DE FLEURS ANNUELLES  
ET BULBES À FLOIRASON PRINTEMPIÈRE  
  
Des soumissions cachetées seront reçues par la directrice  
des Services administratifs, au bureau d'arrondissement,  
90, avenue Roosevelt, Mont-Royal (Québec), jusqu'à 11 h le  
LUNDI 17 FÉVRIER 2003.  
  
Les devis et documents pertinents sont disponibles au  
bureau de la soumission. Un dépôt non remboursable de  
50 \$, toutes taxes incluses, par chèque visé, mandat-poste ou  
mandat bancaire émis à l'ordre de la Ville de Montréal est exigé  
pour l'obtention des documents de soumission.  
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse,  
ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir  
aucune dépense ou obligation envers les soumissionnaires.  
La directrice des Services administratifs,  
Hanhi Tran, C.A., M.B.A.



Hydro  
Québec

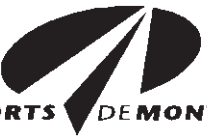
APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs  
peuvent obtenir de l'information sur  
les appels de soumissions ouverts et le  
résultat d'ouverture des plis d'Hydro-  
Québec en visitant le site Internet de  
l'entreprise :  
**www.hydroquebec.com/soumissionnez**  
ou en composant un des numéros de  
téléphone suivants :  
**Montréal et environs : (514) 745-5720**  
**Extérieur : 1 800 363-0910**

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
NAME LTD.

DE TORONTO, PROVINCE D'ONTARIO

Avis est par la présente donné que Name Ltd.,  
personne morale qui avait son siège au 100, avenue  
Sheppard Est, suite 1200, Toronto (Ontario), a fait  
cession de ses biens le 20 janvier 2003 et que la  
première assemblée de créanciers sera tenue le 14  
février 2003 à 10 h au 25, avenue St. Clair Est, suite  
600, Toronto (Ontario).  
Daté à Toronto, ce 21 janvier 2003.  
  
A. FARBER & PARTNERS INC.  
1200, avenue Sheppard Est, suite 300  
North York (Ontario)  
M2K 2R8  
Tél. : (416) 496-1200  
Téléc. : (416) 496-9651  
À l'attention de M. Adrian Isaacs  
ou M. Bill Nicholls



AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Avis est donné qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2003, les modifications suivantes  
seront apportées à la tarification des stationnements publics à l'Aéroport international  
de Montréal-Dorval :  
● Le tarif horaire passe de 3 \$ par tranche de 20 minutes à 5 \$ par tran-  
che de 30 minutes dans tous les stationnements.  
● Le maximum journalier du stationnement étagé passe de 13 \$ à 15 \$.  
Tous les autres tarifs demeurent inchangés.  
Cette augmentation aidera à financer un programme de travaux au cours  
des 18 prochains mois pour accroître le nombre de places de stationne-  
ment et pour améliorer le service à la clientèle.  
Pour plus d'information, consultez notre site internet **www.admtl.com**  
M<sup>re</sup> Marie-Christine Blain  
Secrétaire

Appel d'offres

Ville de Montréal

Services des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs

ERRATUM

Soumissions - 6085 - 6086 - 6087  
Dans La Presse du 27 janvier 2003, pour les appels d'offres 6085, 6086 et 6087, un  
paragraphe était manquant. On aurait dû lire dans documents: Les documents rela-  
tifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 27 janvier 2003 au Service  
des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs, 2053, av. Jeanne d'Arc,  
4<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H1W 3Z4. Heures d'ouverture du bureau des soumis-  
sions: 9 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30, contre un paiement de 35 \$, non rem-  
boursable.  
  
Nous vous prions de vouloir nous excuser des inconvénients que cette erreur aurait  
pu causer.  
  
Montréal, le 29 janvier 2003  
  
La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Appel d'offres

Ville de Montréal

Direction des immeubles

Renseignements:  
Daniel Legault, ag. tech.  
(514) 872-4995  
Vente du cahier des charges:  
Téléphone: (514) 872-0187  
Télécopieur: (514) 872-3855  
Tout paiement doit être fait au  
comptant ou sous forme de chèque  
certifié à l'ordre de la Ville de  
Montréal.  
Pour être considérée, toute soumis-  
sion doit être présentée sur les  
formulaires préparés par la Ville et  
transmise dans l'enveloppe prévue à  
cette fin. Les soumissions reçues se-  
ront ouvertes publiquement à la salle  
du conseil de l'hôtel de ville, immédia-  
tement après l'expiration du délai fixé  
pour leur réception. La Ville de Mont-  
réal ne s'engage à accepter ni la plus  
basse ni aucune des soumissions re-  
çues et n'assume aucune obligation  
de quelque nature que ce soit envers  
le ou les soumissionnaires.  
Montréal, le 29 janvier 2003  
La greffière de la ville  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Avis public

Ville de Montréal

Poursuite de l'assemblée de  
consultation publique. Com-  
mission spéciale du conseil  
pour l'étude de la pertinence  
de l'implantation du virage à  
droite au feu rouge sur le ter-  
ritoire de la Ville de Montréal.

Objet : Opportunité d'implanter le  
virage à droite au feu rouge sur le  
territoire de la Ville de Montréal.  
  
La population est invitée à prendre  
part à ces consultations publiques.  
Les interventions pourront être fai-  
tes verbalement ou par écrit. Les  
personnes intéressées à faire des  
représentations et n'étant pas déjà  
inscrites, doivent s'inscrire pour  
l'une ou l'autre de ces assemblées,  
au plus tard le 10 février 2003.  
  
Si vous souhaitez intervenir par  
écrit, votre intervention devra être  
reçue à la Direction du greffe, Divi-  
sion du soutien aux comités et  
commissions du conseil, 275, rue  
Notre-Dame Est, bureau R.126,  
Montréal (Québec) H2Y 1C6, avant  
le 12 mars 2003.  
  
Date : 19 février 2003.  
Heure : 19 h.

Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de  
ville, 275, rue Notre-Dame Est (mé-  
tro Champ-de-Mars).  
Date : 26 février 2003.  
Heure : 19 h.  
Lieu : Centre culturel de Dollard-  
des-Ormeaux, 12001, boul. de Sa-  
laberry, Dollard-des-Ormeaux.  
Date : 12 mars 2003.  
Heure : 19 h.  
Lieu : Salle du conseil du bureau  
d'arrondissement d'Anjou, 7701,  
boul. Louis-H.-Lafontaine, Anjou.  
  
Une période de questions est ré-  
servée au public lors de ces as-  
semblées. Toute personne qui  
désire poser une question pourra  
s'inscrire sur place entre 18 h et  
19 h.  
  
Renseignements et inscription :  
Direction du greffe  
Division du soutien aux comités  
et commissions du conseil  
275, rue Notre-Dame Est  
Bureau R.126  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
(514) 872-3770  
(514) 872-9964 (fax)  
commissions\_greffe@ville.montreal.qc.ca

**Mériter des prix, c'est bien.  
En offrir des bons, c'est mieux.**

**Les Protégé et Protégé5,  
les plus vendues au Québec depuis 2 ans.\***

**AUCUN PAIEMENT  
AVANT 90 JOURS<sup>††</sup>**  
au financement à l'achat<sup>†</sup>

**vroum-vroum**



## Mazda Protégé SE 2003

Louez à partir de

**185\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 1 895 \$

ou Obtenez

**1,9%**

DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 36 MOIS<sup>†</sup>

Bien équipée avec plus de 60 caractéristiques de série.

## Les Protégé et Protégé5

**« Le meilleur achat de leur catégorie »**

Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval



**Meilleur achat  
Carguide 2003**



## Mazda Protégé5 2003

**« La voiture de l'année »**

Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval

Louez à partir de

**249\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 100 \$

ou Obtenez

**1,9%**

DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 36 MOIS<sup>†</sup>

• Moteur 4 cyl. de 2 L à DACT et 130 ch • Roues redessinées de 16 po en alliage • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD • Groupe GFX • Régulateur de vitesse • Phares antibrouillards de style sport • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Console centrale • Banquette arrière 60/40 • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Sièges en tissu de type sport • Glaces à commande électrique et télédéverrouillage • Indicateurs de tableau de bord argent • En option, nouvelle boîte automatique avec mode *sport*



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.  
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.  
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca

### Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

\*Rapports de l'AIAMC 2001 et 2002.

<sup>†</sup>Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Autres taux de financement disponibles. <sup>††</sup>L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda 2003 neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. \*Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protégé SE 2003 (modèle D4XM53AR00) et des Mazda Protégé5 2003 (modèle D5TS53AR00). Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250 \$ (Protégé SE) et de 300 \$ (Protégé5) exigés. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 ¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 29 janvier 2003.

